

*Projet de classement au titre des articles L.341-1
et suivants du Code de l'environnement*

Chaos granitiques de Gâtine poitevine

Département des Deux-Sèvres

1. Rapport de présentation

Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**



Direction régionale de l'environnement,
Poitou-Charentes

*Ministère de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement durable et de l'Aménagement du territoire*

Projet de classement
au titre
des articles L.341-1 et suivants
du Code de l'Environnement
des

Chaos granitiques de Gâtine poitevine

**Département des
Deux-sèvres**

Communes de
l'Absie, Coutières, Largeasse, Ménigoute, Neuvy-Bouin, Vernoux-en-Gâtine

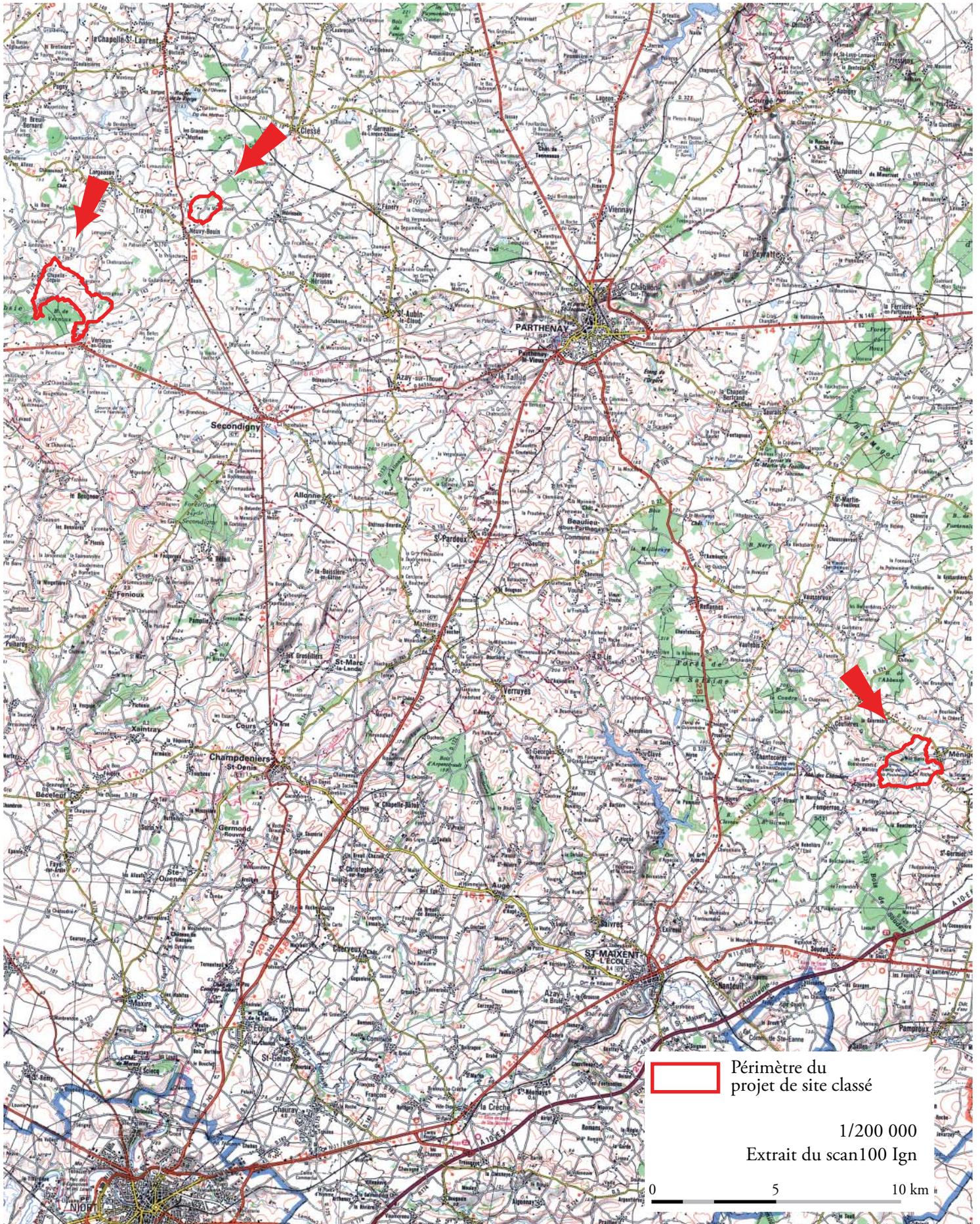
Juillet 2009

Sommaire

| | | |
|---|--|----|
| 1 | Introduction..... | 7 |
| 2 | Données générales | 11 |
| | 2.1 Contexte administratif et réglementaire..... | 12 |
| | 2.2 Mesures réglementaires de protection..... | 13 |
| 3 | Dimension pittoresque..... | 19 |
| 4 | Etude géomorphologique..... | 25 |
| | 4.1 Cadre géographique | 27 |
| | 4.2 Contexte géologique | 31 |
| | 4.3 Genèse des chaos de blocs | 35 |
| | 4.4 Principaux intérêts | 39 |
| | 4.5 Quatre chaos de blocs principaux dans trois sites distincts | 41 |
| 5 | Approche mythologique | 51 |
| 6 | Description du site..... | 57 |
| | 6.1 Site de la vallée de la Sèvre Nantaise | 59 |
| | 6.2 Site de la Garrelière | 67 |
| | 6.3 Site de la vallée de la Vonne et de l'étang de Bois-Pouvreau | 73 |
| 7 | Conclusion | 83 |
| 8 | Bibliographie..... | 87 |
| 9 | Annexe : Liste des sites classés et inscrits des Deux-Sèvres .. | 95 |

1

Introduction



Aux confins du massif armoricain, du bassin Ligéro-parisien et du bassin aquitain, le département des Deux-Sèvres recèle un patrimoine géologique riche et varié. Douze sites ont d'ailleurs été classés au titre de la loi du 21 avril 1906 dès 1909 : rochers, accidents du relief, cascades ... (cf annexe liste des sites inscrits et classés du département des Deux-Sèvres).

Après le classement du marais mouillé poitevin intervenu le 9 mai 2003 et en complément de ce réseau de sites remarquables, l'Etat souhaite classer aujourd'hui les chaos granitiques de Gâtine poitevine, les hissant ainsi au rang de patrimoine paysager national, afin d'en assurer la protection forte et durable.

Ce projet de classement des chaos granitiques de Gâtine poitevine au titre de la loi du 2 mai 1930, loi intégrée dans les articles L.341-1 à L.341-22 de l'environnement, constitutive de la protection des monuments naturels et des sites « dont la conservation ou la préservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque un intérêt général », comprend trois entités distinctes,

- d'une part, à l'ouest de la Gâtine poitevine :

- au niveau de la haute vallée de la Sèvre Nantaise, de part et d'autre de la rivière, sur 412 hectares des communes de l'Absie, Largeasse et Vernoux-en-Gâtine (site de la vallée de la Sèvre Nantaise),
- sur le haut bassin versant de l'Ouine, affluent de la sèvre nantaise, sur 110 hectares de la commune de Neuvy-Bouin (site de la Garrelière),

- d'autre part, à l'est de la Gâtine poitevine :

- au niveau de la haute vallée de la Vonne, de part et d'autre de la rivière, sur 315 hectares des communes de Coutières et Ménigoute (site de la vallée de la Vonne et de l'étang de Bois-Pouvreau)

C'est donc un site représentant 837 hectares qu'il est proposé de classer, en tentant pour chaque entité, de déterminer un périmètre cohérent, apte à protéger les monuments naturels eux mêmes, représentés par les chaos de blocs de granite ainsi que par les blocs isolés, mais également les paysages s'étendant au sein de leurs assiettes visuelles, qui leur ménagent de remarquables écrins.

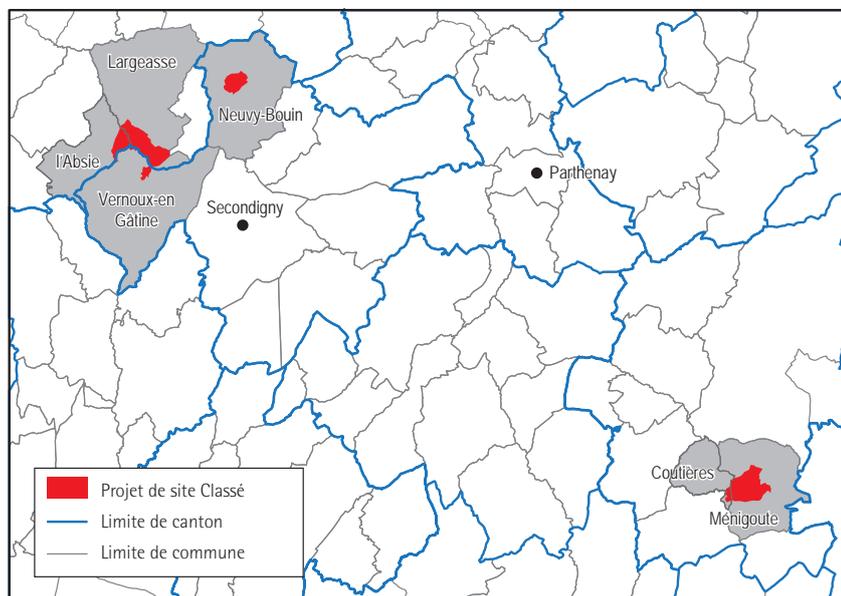
Données générales

A large, light gray, stylized number '2' is positioned behind the text 'Données générales'.

2.1 Contexte administratif et réglementaire

2.1.1. Limites administratives

Le projet de classement des chaos granitiques de Gâtine Poitevine concerne le département des Deux-Sèvres, l'arrondissement de Parthenay sur trois de ses cantons et six communes :



Canton de Ménigoute :

- Coutières
- Ménigoute

Canton de Moncoutant :

- l'Absie
- Largeasse

Canton de Secondigny :

- Neuvy-Bouin
- Vernoux-en-Gâtine

2.1.2 Intercommunalité, territoires de projet

Communauté de communes :

- Espace Gâtine. 8 communes dont Neuvy-Bouin et Vernoux-en-Gâtine
- Terre de Sèvre. 12 communes dont l'Absie et Largeasse
- Pays ménigoutais. 10 communes dont Coutières et Ménigoute

2.1.3 Population

Le recensement de la population de 2006 donne le nombre d'habitants suivants :

- l'Absie. 1040 habitants
- Coutières 148 habitants
- Largeasse 751 habitants
- Ménigoute 892 habitants
- Neuvy-Bouin. 506 habitants
- Vernoux-en-Gatine 634 habitants

2.1.4 Documents d'urbanisme

La situation des 6 communes concernées par le projet de site classé est, au regard des documents d'urbanisme, la suivante :

| Commune | type de document | date d'approbation |
|-------------------|------------------|--------------------|
| l'Absie | PLU | 3 juillet 2008 |
| Coutières | aucun | -- |
| Largeasse | carte communale | 15 avril 2008 |
| Ménigoute | carte communale | 30 juin 2006 |
| Neuvy-Bouin | aucun | -- |
| Vernoux-en-Gatine | aucun | -- |

Le seul plan local d'urbanisme concerne la commune de l'Absie. Le projet de site classé est essentiellement en zone N, donc naturelle et inconstructible, et les haies sont protégés au titre de l'article L.123.1-7 du code de l'urbanisme. Seuls, les abords immédiats des sièges d'exploitations bénéficient d'un zonage A permettant certains types de constructions liées à l'activité agricole.

2.1.5 Pays

- les 6 communes concernées par le projet de classement des chaos granitiques de Gâtine Poitevine font partie du pays de Gâtine. Ce pays compte 75 662 habitants répartis sur 99 communes. Son centre économique et politique est la ville de parthenay qui est aussi une sous-préfecture. Le rôle du syndicat mixte d'action pour l'expansion de la Gâtine (SMAEG) est de promouvoir, organiser et conduire toutes actions qui ont trait au développement et à l'aménagement dans l'espace du pays de Gâtine auprès de l'ensemble des collectivités et établissements dudit pays.

2.2 Mesures réglementaires de protection

2.2.1 Patrimoine architectural et paysager

(Monuments historiques inscrit ou classés, sites inscrits ou classés, Zones de Protection du Patrimoine Architectural et Paysager ZPPAUP).

l'Absie

L'église, à l'exception du clocher, est classée au titre des monuments historiques (arrêté du 6 décembre 1932). Le clocher a été inscrit au titre des Monuments historiques (arrêté du 22 octobre 1926). Les vestiges de l'aile est du cloître de l'ancienne abbaye de l'Absie ont été inscrits au titre de Monuments Historiques (arrêté du 9 octobre 1990).

Largeasse

Le logis de la Chabirandière a été inscrit au titre des Monuments Historiques (arrêté du 31 décembre 1993).

Ménigoute

La chapelle de l'aumônerie dite « Chapelle de Jean Boucard » a été classée au titre des Monuments Historiques sur la liste de 1862. La croix hosannière a été classée au titre des Monuments Historiques (arrêté du 22 mars 1889). L'étang de Bois-Pouvreau, les ruines du château féodal, le vieux moulin et ses abords ont été inscrits au titre des monuments naturels et des sites par arrêté ministériel du 4 avril 1946. NB : Ce site inscrit est entièrement compris dans le présent projet de classement.

Neuvy-Bouin

La Roche branlante de la Garrelière a été classée au titre des monuments naturels et des sites par arrêté ministériel du 31 mai 1930. NB : Ce monument naturel est entièrement compris dans le présent projet.

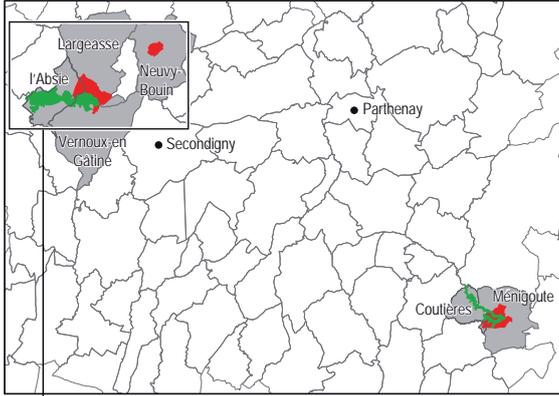
2.2.2 Patrimoine naturel

Pas de mesures réglementaires de protection (réserves naturelles, réserves régionales, arrêtés préfectoraux de biotopes) sur ces 6 communes.

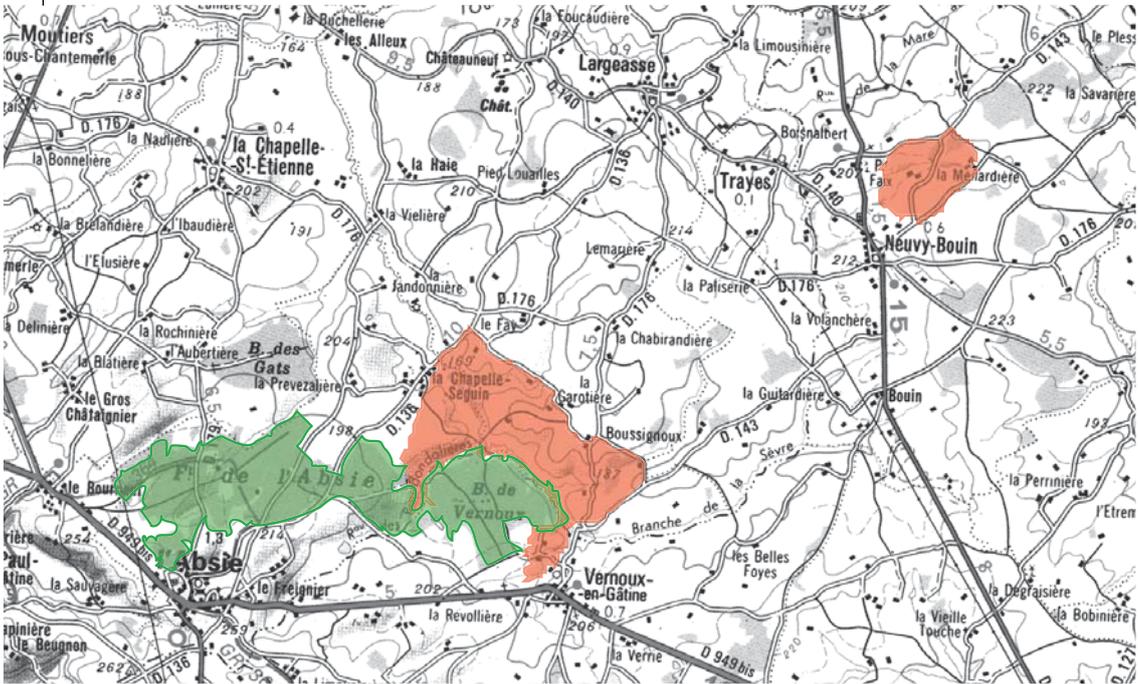
2.2.3 Directives européennes

Pas de sites Natura 2000 sur les 6 communes.

Inventaire Znieff



-  Znieff de type 1
-  Limite du projet de site classé



Forêt de l'Absie
Znieff n°429

1/100 000
Extrait du scan100 Ign

2.2.4 Inventaires

L'inventaire ZNIEFF est un outil de connaissance et d'inventaire du patrimoine naturel (circulaire 91-71 du 14 mai 1991). Il ne constitue pas une mesure de protection juridique directe. Toutefois, l'objectif principal de cet inventaire réside dans l'aide à la décision en matière d'aménagement du territoire vis-à-vis du principe de la préservation du patrimoine naturel.

Les ZNIEFF de type 1 comprennent des entités de superficie en général limitée, identifiées et délimitées parce qu'elles contiennent des espèces, ou au moins un type d'habitat de grande valeur écologique, locale, régionale, nationale, voire européenne.

Les ZNIEFF de type 2 concernent les grands ensembles naturels, riches et peu modifiés, avec des potentialités biologiques importantes qui peuvent inclure plusieurs zones de type 1 ponctuelles et des milieux intermédiaires de valeur moindre, mais possédant un rôle fonctionnel de cohérence écologique et paysagère.

Les six communes intéressées par le projet de classement des chaos granitiques de Gâtine Poitevine sont concernées par deux ZNIEFF de type 1 :

- **Forêt de l'Absie** (n° 429), en limite sud du projet de site classé, de part et d'autre de la vallée de la Sèvre Nantaise,
- **Vallée de la Vonne** (N° 431), en grande partie dans le projet de site classé (vallée de la Vonne et étang de Bois-Pouvreau).

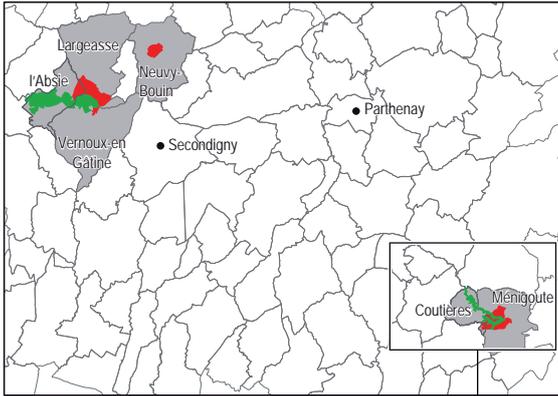
Forêt de l'Absie

Sur la marge occidentale de la Gâtine de Parthenay, à proximité de la pointe sud des collines vendéennes, la zone forme une entité forestière constituée de 2 blocs séparés par le vallon du Ruisseau de la Bourdandelière : le bois de Vernoux à l'est, et la forêt de l'Absie proprement dite à l'ouest. Sur cette marche du Massif Armoricaïn, le substrat est constitué par des roches primaires - schistes, granites - dont l'altération a donné naissance à des sols sablolimoneux, moyennement profonds, acides et sains. Il s'agit d'un plateau mollement vallonné, relevé dans sa partie sud-est - à 250m d'altitude, le village de l'Absie est un des plus élevés du département - et s'abaissant au nord. Une des caractéristiques principales de la zone est la présence de nombreux étangs forestiers (une douzaine), naturels ou artificiels, alimentés par plusieurs ruisseaux qui parcourent la forêt. Le boisement dominant est une chênaie calcifuge à Chêne sessile où le Châtaignier, comme partout dans la région, forme parfois des taillis plus ou moins purs. La présence diffuse du Hêtre, essence plutôt « montagnarde », montre les affinités de la forêt de l'Absie avec certaines forêts situées plus au nord, en Bretagne notamment, alors que, au niveau de la strate herbacée, l'abondance de l'Asphodèle et de la Digitale lui confère une nette tonalité atlantique. Ainsi définie, la zone offre un intérêt biologique remarquable, notamment botanique, comme lieu de vie pour plusieurs espèces de flore et de faune rares ou menacées au niveau régional.

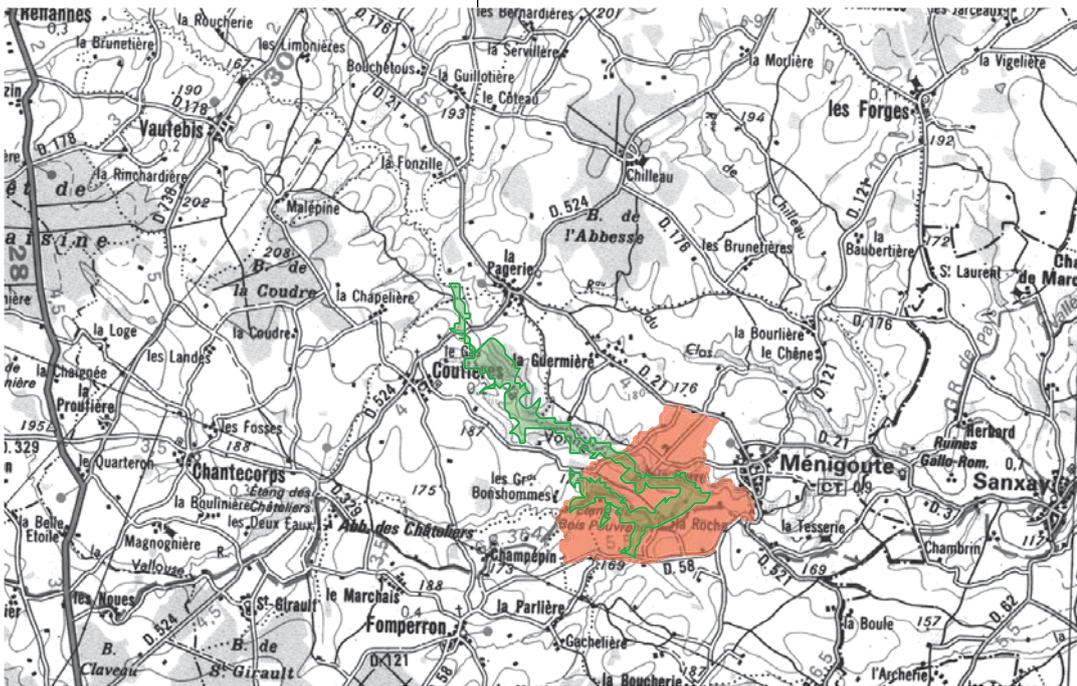
En ce qui concerne la flore, c'est surtout au niveau des différentes zones humides de la forêt que se concentrent les éléments les plus précieux : dépressions tourbeuses envahies par les sphaignes où croît le rare Bouleau pubescent, rives des plans d'eau à Millepertuis des marais et Laïche en étoile, eaux pauvres en nutriments à Utrriculaire citrine (une des rares plantes carnivores de la flore française), borbiers à Stellaire ... des borbiers, mégaphorbiaie à Scirpe des bois... La flore purement forestière abrite également diverses plantes peu communes dont beaucoup à nettes affinités « montagnardes » : Lysimaque des bois, connue surtout de quelques forêts de Gâtine, Grande luzule ou encore Véronique des montagnes.

La faune de la forêt n'a fait l'objet que d'inventaires partiels. Ceux-ci ont néanmoins montré la présence de plusieurs espèces d'oiseaux peu répandues en Poitou-Charentes comme le Gros-bec cassenois, un passereau robuste spécialisé dans la consommation des graines dures de divers fruits charnus (merises, sorbes) ou non (faïnes ou akènes de charmes, érables, hêtres), ou la Mésange nonnette, un oiseau inféodé aux forêts âgées où elle trouve les vieux arbres dans le tronc desquels elle creuse son nid.

Inventaire Znieff



-  Znieff de type 1
-  Limite du projet de site classé



Vallée de la Vonne
Znieff n°431

1/100 000
Extrait du scan 100 Ign

Vallée de la Vonne

Sur la marge orientale du département, à proximité de la Vienne et des ruines galloromaines de Sanxay, la zone englobe un tronçon de la moyenne vallée de la Vonne, une petite rivière du bassin de la Loire qui prend sa source à une dizaine de kilomètres au sud de Parthenay vers le nord-ouest et se jette dans le Clain, à Vivonne, vers l'est. Il s'agit d'un cours d'eau rapide, coulant dans une vallée boisée avec de nombreux blocs rocheux dont certains forment des chaos granitiques d'une grande originalité paysagère dans cette région de plaine. Peu avant la ville de Ménigoute, la Vonne reçoit les apports des eaux de l'étang de Bois-Pouvreau tout proche qui se déversent à l'extrémité est de celui-ci par un déversoir rocheux spectaculaire. Dans la vallée elle-même, les habitats forestiers, très diversifiés, se relaient selon le gradient de pente : chênaie à Chêne sessile en haut de versants, chênaie-charmaie en bas et aulnaie sur les rives de la Vonne, les eaux de celle-ci étant occupées par de nombreux herbiers de renoncules aquatiques. L'étang de Bois-Pouvreau, quant à lui, possède d'importantes populations de Nuphar à fleurs jaunes dont les feuilles flottantes forment des radeaux étendus à la surface des eaux, mais la végétation des rives est assez fortement artificialisée par les activités et installations de loisirs (pêche, parcours sportif, camping...). Ainsi définie, la vallée de la Vonne, abrite une biodiversité remarquable qui se concrétise, notamment, dans la présence d'une flore originale comprenant plusieurs plantes rares dans le contexte régional.

Sur le plan botanique, un des éléments les plus originaux du site est sa richesse en fougères : sur les rives mêmes de la Vonne, poussent le rare Thélyptéris des marais, indicateur de conditions de sol plus ou moins tourbeuses et, surtout, l'Osmonde royale qui, avec ses 2.5m de hauteur en conditions optimales, est la plus grande fougère de la flore française. C'est dans le fond de la vallée aussi, mais un peu en retrait de l'eau, que se localise l'Hellébore vert, une robuste Renonculacée vert foncé munie de feuilles décoratives découpées en lobes allongés et dentés, donnant naissance au printemps à de grandes fleurs verdâtres ou rosées. L'étang de Bois-Pouvreau se signalait quant à lui jusqu'à tout récemment par la présence d'une plante remarquable à bien des égards : la Châtaigne d'eau, une plante aquatique aux feuilles munies de pétioles renflés favorisant sa flottaison, produisant un curieux fruit épineux, farineux et sucré, consommé autrefois par les hommes préhistoriques. Cette espèce remarquable n'a toutefois pas été revue récemment sur l'étang d'où il est possible qu'elle ait disparu, victime des modifications du milieu induites par l'utilisation intensive du plan d'eau.

La faune du site n'est que très imparfaitement connue : quelques oiseaux peu communs y ont été signalés, comme le Pouillot de Bonelli ou le Gobemouche gris, mais un inventaire exhaustif de la faune présente reste à faire.

Dimension pittoresque

3



Les plaines de champs ouverts

- 102** La plaine du Nord de la saintonge
- 103** La plaine de Niort
- 104** Les plaines de Neuville, Moncontour et Thouars
- 105** Les plateaux de Pamproux et de Lezay

Les plaines vallonnées et/ou boisées

- 203** Les terres rouges, secteur des taillis
- 204** Le Ruffécois

Les bocages

- 103 bis** Bande bocagère de la plaine de Niort
- 301** La Gâtine de Parthenay
- 302** Le Bocage Bressuirais
- 303** Les contrefort de la Gâtine
- 304** Entre Plaine et Gâtine
- 305** Les terres rouges, secteur bocager

Les terres viticoles

- 407** Vignoble Saumurois

Les terres boisées

- 501** la Marche Boisée

Les vallées

- 701** de la Sèvre Nantaise et de l'Ouin
- 702** du Thouet et de ses affluents
- 706** de l'Autize, de la Sèvre Niortaise et leurs affluents
- 707** de la Boutonne

Les villes

- 803** Niort

Les paysages singuliers

- 901** La Venise Verte
- 904** Le Bocage du Bougon-Avon

ENSEMBLES PAYSAGERS EN DEUX-SEVRES

d'après l'inventaire régional des paysages



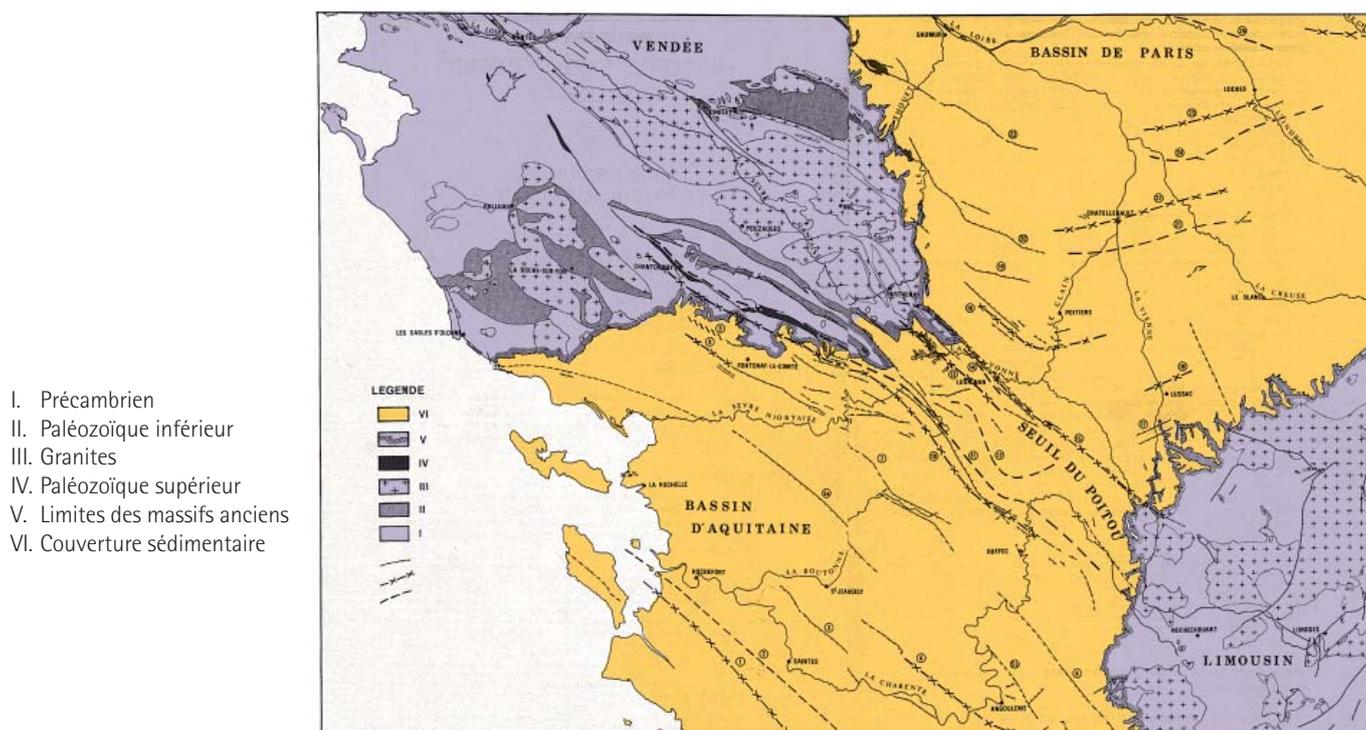
Ci-dessous : Paysage de la Gâtine de Parthenay



« Le paysage de la Gâtine de Parthenay appelé également Gâtine poitevine se définit d'abord par la présence du bocage. Cette présence frappe surtout lorsque l'on vient des plateaux céréaliers de l'est ou du sud, mais marque également les esprits lorsque l'on vient des Mauges ou du Bocage bressuirais au nord, ou bien encore du bocage vendéen à l'ouest. En effet, ce Pays de Gâtine qui s'étend largement autour de la ville de Parthenay sur toute la partie centrale du département des Deux-sèvres, est plus monolithique, plus homogène que les pays alentours et présente un bocage plus dense, moins marqué par les grands remembrements fonciers des années 1970-1990. Le bocage donc, comme signe d'appartenance, marqué par un système cohérent de nombreux cours d'eau formant des vallons, globalement rayonnants, le bassin de la Sèvre Niortaise vers le sud, celui de l'Autize et de la Vendée vers l'ouest, ceux de la Sèvre Nantaise et du Thouet vers le nord, de la Vonne vers l'est. Le relief est doucement mouvementé, l'altitude de ce « château d'eau », dernier pointement du Massif Armoricain vers le sud-est en direction du Massif Central (encadrant au nord-ouest, le fameux « Seuil du Poitou ») ne dépasse pas les 272 mètres d'altitude au Terrier du Fouilloux, à quelques kilomètres de Parthenay. »

« Contrairement aux grands paysages dégagés qui présentent à l'observateur de vastes étendues de territoire, le paysage de bocage ne se livre que petit à petit, cellule par cellule, à l'observateur qui prend la peine de cheminer, et encore laisse-t-il, même après une longue promenade, l'impression d'avoir gardé cachées de grandes zones d'ombre. Pays de secrets, de mystères et de cachettes, qui se livre par minuscules unités... et par corollaire, pays où le parcours donne le plaisir des découvertes, des paysages débusqués, presque volés parfois. Le resserrement de l'espace se fait sentir au plus profond des chemins creux, où le promeneur privé d'horizon jouit alors d'un rapport d'intimité et de proximité, d'une perception presque tactile du paysage. La feuille se fait plus proche, son dessin plus identifiable, la mûre est accessible et cueillie ; sur le chemin lui-même apparaissent plus précisément le caillou, l'ornièrre, la ligne d'herbe et l'anticipation de la promenade n'atteint que le prochain détour, tout proche. Dans ce contexte borné, l'apparition d'une profondeur de champ fait l'effet d'un événement considérable, même s'il ne s'agit que d'une barrière de bois ajourée, percée dans une haie opaque et donnant à voir un pré, qu'une autre haie vient limiter à son tour : ce simple motif résume à lui seul la pudeur d'un paysage qui se livre pas d'emblée »

(Inventaire des paysages de Poitou-Charentes, secteur n° 301-302 « La Gâtine de Parthenay et le Bocage bressuirais/I L'Ambiance/I.2. Paysage ressenti).



*Shéma géologique et structural de la région Poitou-Charentes-Vendée
Extrait du guide Poitou - Vendée - Charentes de J. Gabilly, Guides géologiques régionaux, Masson, Paris, 1978*



*Vue aérienne oblique du bocage de Gâtine poitevine
(vallée de la Vonne)*



*Paysage de bocage caractérisé par des haies basses et des
arbres de haut-jet
(Vallon de la Bourdandelière)*



*Vieux chêne épousant la forme de blocs de granit
(chaos de la Morelière)*

Au-delà des amas de rochers eux-mêmes, de leurs dimensions souvent spectaculaires et de leurs formes propres à déclencher l'imagination, les blocs épars (appelés localement « chirons ») et les affleurements granitiques qui les annoncent, créent une ambiance singulière. Souvent le végétal participe à la mise en scène, à la surprise ou à la composition sculpturale, les troncs des vieux chênes en particulier, semblant épouser la forme des rochers. Les amas de blocs, les rochers isolés étant liés à la présence de vallée, le relief permet enfin le plus souvent une mise en perspective, cadrée par le dense réseau de haies et d'arbres isolés. Que ce soit sur le chaos de blocs de la Morelière, de la Chevalerie, du Boussignoux, de la Garrelière ou du Moulin Neuf, on appréhende ces monuments naturels en descendant, la découverte de ces sites extraordinaires étant toujours liée à la présence d'une vallée.

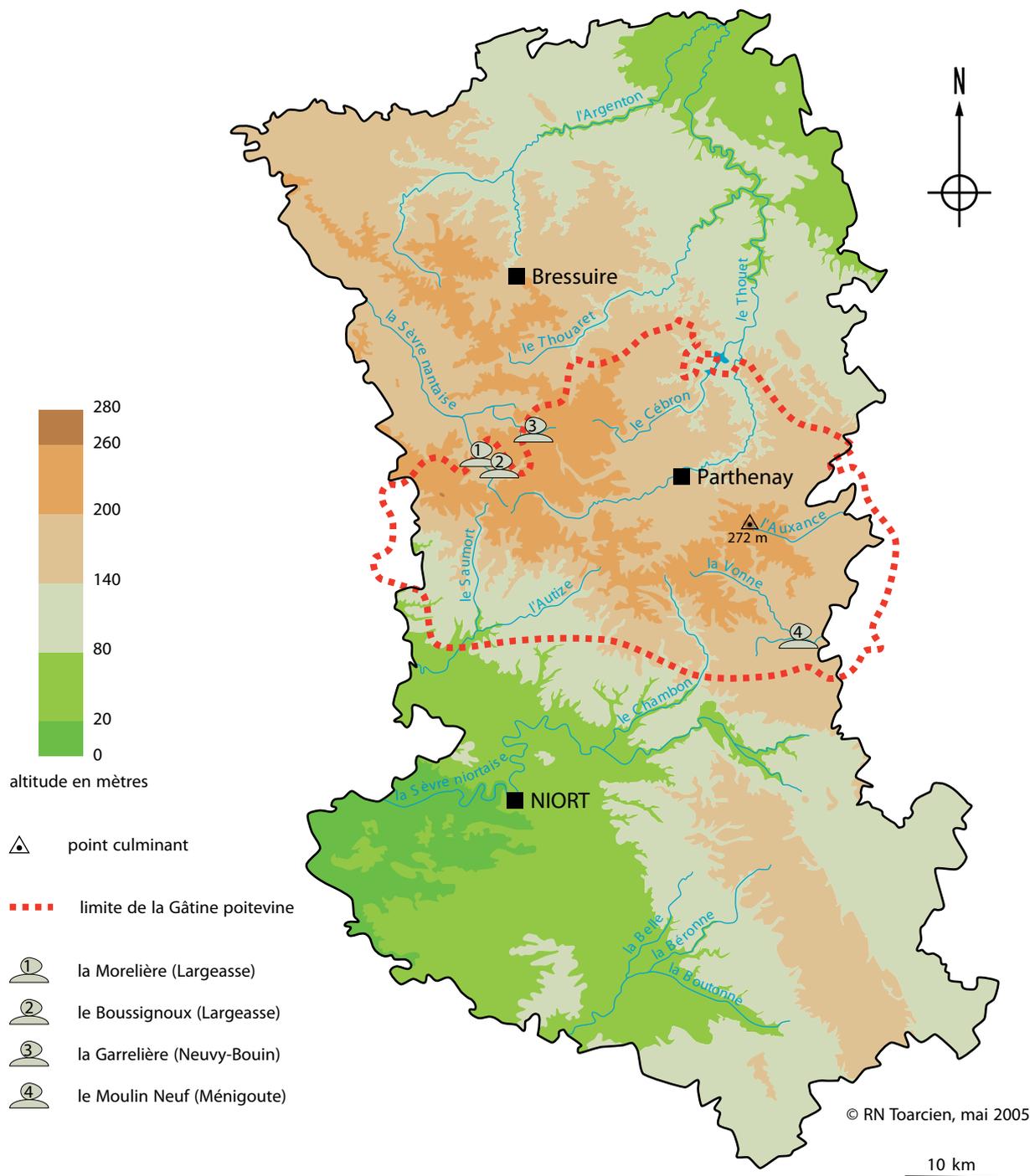
Lieux singuliers, lieux mystérieux, lieux identitaires de ces terres granitiques pauvres de Gâtine, les chaos granitiques liés aux rivières et au substrat rocheux, en constituent certainement les éléments les plus emblématiques.

« Certaines scènes cependant font apparaître le bocage dans une ampleur qui lui donne une valeur pittoresque plus marquée : il faut alors que soient réunies des conditions rarement associées, c'est-à-dire un mouvement de relief qui permet à la marqueterie des parcelles de se présenter en tableau, et une position pour l'observateur, route ou chemin, sans obstacle pour boucher la vue ».

(Inventaire des paysages de Poitou-Charentes, secteur n° 301-302 « La Gâtine de Parthenay et le Bocage Bressuirais/l'Ambiance/l.2. Paysage ressenti).

4 Étude géomorphologique





Carte orohydrographique du département des Deux-sèvres (sources : cartes topographiques à 1/100 000, n°33 Cholet/Niort, n°39 la Rochelle/Royan et n°40 Niort/Angoulême. Paris, IGN)

4.1 -Cadre géographique

A l'échelle régionale, les chaos de blocs - c'est-à-dire des accumulations spectaculaires de boules et/ou de dalles granitiques le long des talwegs - ne sont connus qu'en Gâtine poitevine (de *guastine*, terme issu de l'ancien français *guast* signifiant terrain inculte), territoire rural qui occupe *grosso modo* le centre du département des Deux-Sèvres et concerne, de manière tout à fait anecdotique, les départements voisins de la Vendée, à l'est, et de la Vienne, à l'ouest.



*Mare en Gâtine poitevine
(photo : Didier Poncet)*



*Aspect de la Gâtine poitevine dans les
environs de Neuvy-Bouin
(photo : Didier Poncet)*

Longtemps, la définition et les limites de ce territoire ont varié avec les auteurs [voir par exemple : DUPIN, 1804 ; LUKOMSKI, 1863 ; MALTE-BRUN, 1882 ; JOANNE, 1908 ; BOBIN, 1926], certains d'entre eux regroupant même Gâtine poitevine et Bocage bressuirais au sein d'une même entité. Elle était notamment définie par la nature de son substratum (cf. granitique et métamorphique) radicalement différente de celle des territoires voisins [WELSCH, 1925 ; FERRE, 1929]. Comme toujours, la réalité est plus complexe. Toutefois, aujourd'hui, il semble qu'il y ait un consensus autour des spécificités de la Gâtine poitevine et certains facteurs comme la topographie, l'hydrographie, le paysage agraire... lui confèrent une unité incontestable [COMBES & LUC, 1980 ; PERET, 1998 ; Poncet, 2004].

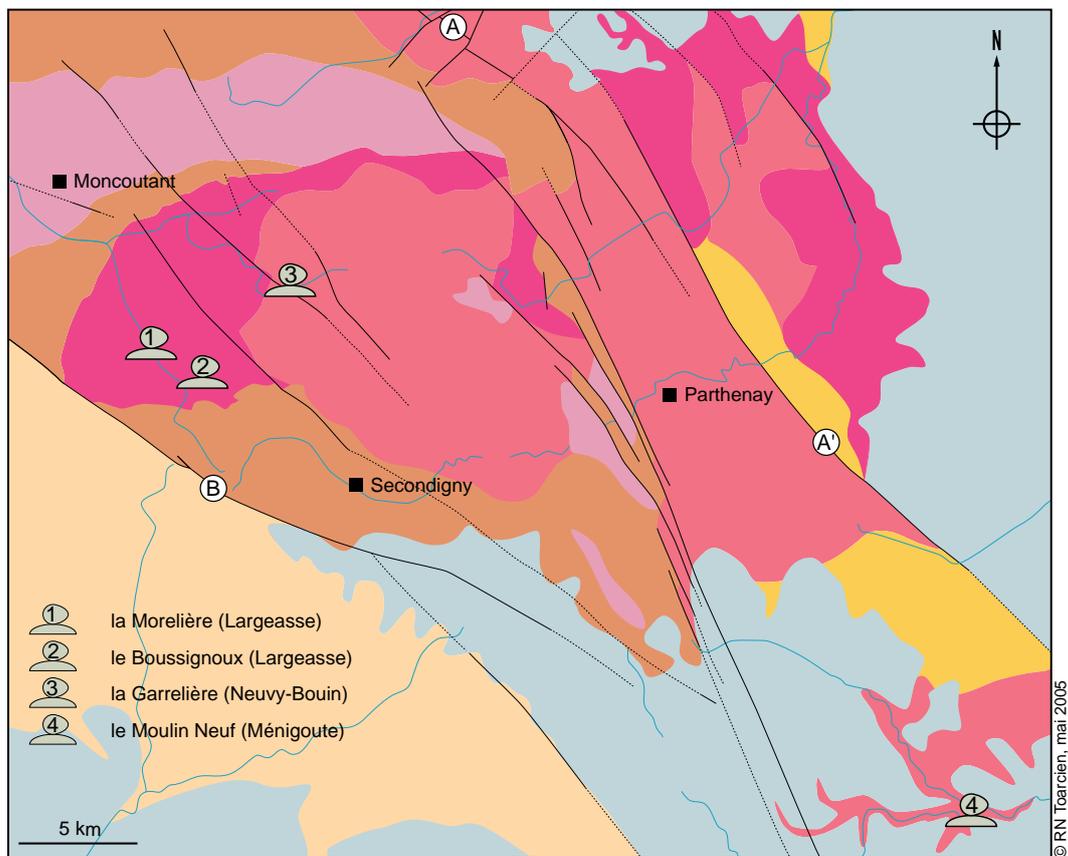
Bien que les reliefs de la Gâtine poitevine soient peu marqués (altitudes comprises entre 100 et 250 mètres en moyenne), elle montre une succession de collines aux versants convexes et de vallées évasées orientées en tous sens, parcourues par de petits ruisseaux organisés en un réseau dense et complexe. Y apparaissent les altitudes les plus élevées en Deux-Sèvres (249 m dans la forêt domaniale de Secondigny, 253 m le long de la D949 bis entre l'Absie et le Beugnon, 262 m à l'Humeau sur la commune de Saint-Paul-en-Gâtine...) dont le point culminant, le Terrier du Fouilloux avec 272 m. Par ailleurs, avec des précipitations supérieures à 900 mm/an, c'est la zone la plus arrosée du département. Aussi, constitue t'elle le « château d'eau » du Poitou : la Sèvre nantaise et le Thouet au nord-ouest, la Vendée, l'Autize et le Chambon, affluents de la Sèvre niortaise, au sud, la Vonne et l'Auxance, affluents du Clain, à l'est, y prennent leur source.

Compte-tenu de la nature du sous-sol, constitué pour l'essentiel de granitoïdes et de roches métamorphiques, les sols de la Gâtine poitevine sont argileux (« *lourds* ») et humides (« *froids* »), de médiocre qualité et difficiles à travailler, notamment en période hivernale durant laquelle ils peuvent présenter un excès d'eau (phénomène d'hydromorphie). D'ailleurs, sur les replats et dans les dépressions où l'écoulement des eaux de pluie est difficile, les mares et les étangs sont nombreux.

Dans les prairies humides voire marécageuses (« *noues* » ou « *nouettes* ») s'écoulent d'innombrables sources (« *naiides* » ou « *nesdes* ») qui ruissellent le long des versants et alimentent les cours d'eau.

C'est ce contexte qui a amené l'Homme à façonner, entre le début du XVI^{ème} siècle et la fin du XVIII^{ème} siècle (JEAN-LOUIS, 1999), un paysage agraire particulier, le bocage, dont l'ossature est un réseau dense de haies vives .

Ces haies, longées ou non par des fossés, sont composées de chêne pubescent, de frêne commun, d'érable champêtre, d'aubépine blanche... et délimitent des parcelles de forme irrégulière, parfois de très petite taille, le plus souvent dévolues à l'élevage (ovin et bovin).



- couverture sédimentaire (Mésocène-Cénozoïque)
 - synclinorium de Chantonnay
 - anatexites à cordiérite et sillimanite
 - série métamorphique du Haut-Bocage vendéen
 - granite à deux micas
 - granite à biotite
 - diorite et diorite quartzique
 - faille
- (A)-(A') faille de Bressuire - Vasles
 (B) faille de Secondigny

Carte géologique simplifiée de la partie centrale du département des Deux-Sèvres
(modifié d'après BOUTON Et Poncet, 1992)

4.2-Contexte géologique

La Gâtine poitevine s'appuie principalement sur un socle granitique et métamorphique qui se rattache au Massif armoricain, relique de la Chaîne hercynienne dont la formation se situe au Paléozoïque, entre -390 et -315 Ma, c'est-à-dire dans l'intervalle Dévonien moyen - Carbonifère supérieur [IUGS, 2004] ; à l'est et au sud, ce socle est recouvert en discordance par une couverture sédimentaire comprenant des dépôts marins datés du Jurassique inférieur-moyen et des formations résiduelles d'origine continentale rapportées au Cénozoïque.



Aspect macroscopique du granite de Largeasse (section polie) (photo : Fabienne RAYNARD)



Enclave sombre à grain très fin (« crapaud » des carriers) dans le granite de Largeasse (photo : Didier Poncet)

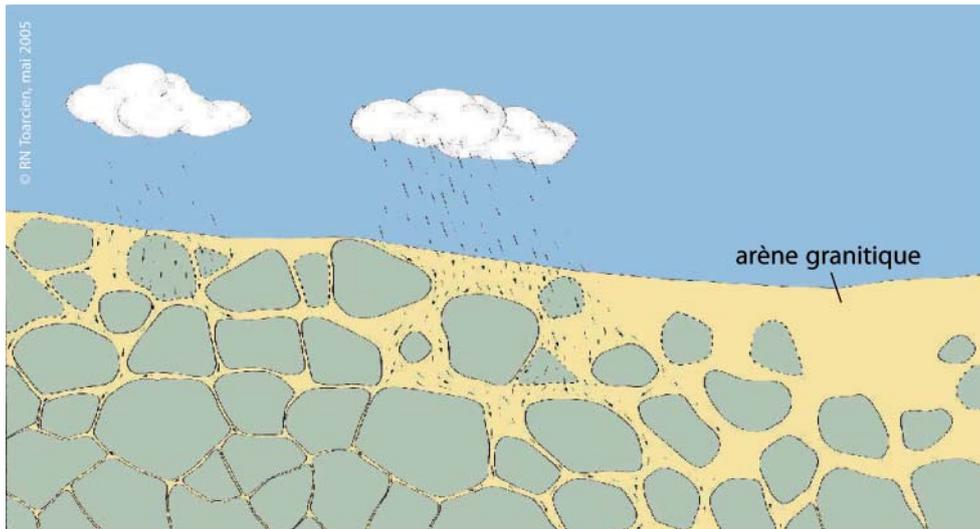
Dans le détail, le socle se compose de nombreux granitoïdes (diorites et diorites quartziques, monzogranites à biotite, leucogranites à deux micas...) aux caractéristiques pétrographiques, minéralogiques et géochimiques contrastées [DHOSTE, 1980 ; CUNNEY et *al.*, 2001], intrusifs dans une série métamorphique comprenant notamment les micaschistes du Haut-Bocage vendéen et des anatexites à cordiérite et sillimanite \pm grenat. Ces granitoïdes ont été soumis à des déformations d'origine tectonique qui se traduit par la présence d'un réseau relativement dense de failles sub-verticales, ductiles ou fragiles, de direction moyenne N100°E à N125°E voire N155°E [BOUTON Et Poncet, 1992 ; Poncet, 1993].

Les chaos de blocs de Gâtine poitevine sont spatialement liés à deux plutons, à savoir le massif granitique de Neuvy-Bouin et le massif granitique de Ménigoute.

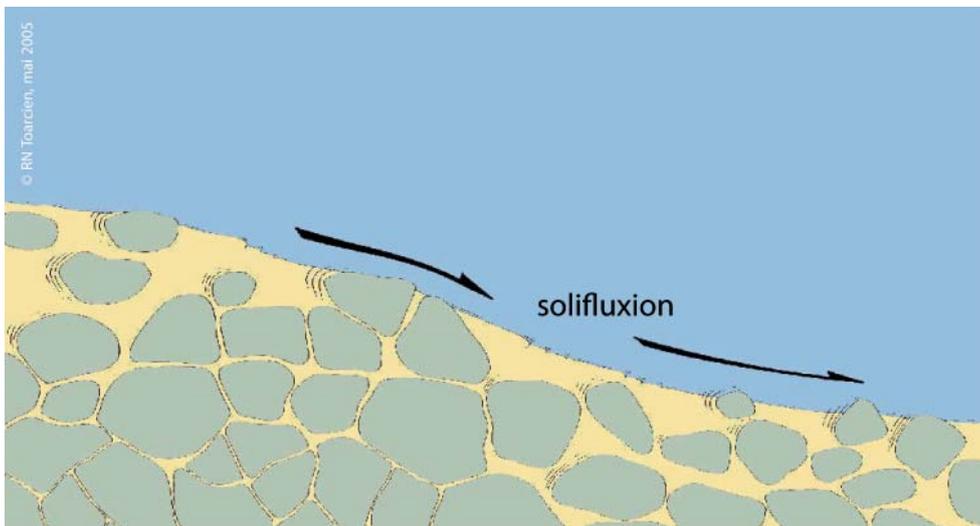
Le massif granitique de Neuvy-Bouin [DHOSTE, 1980] est un pluton de forme sub-circulaire qui couvre une superficie d'environ 200 km². Formé d'au moins quatre unités magmatiques distinctes organisées de manière concentrique, il est constitué de deux principaux faciès, le second recoupant le premier à l'emporte-pièce :

- le **granite de Largeasse**, un monzogranite à biotite, à grain moyen (3-5 mm) ou à gros grain (5-7 mm) et à texture porphyroïde orientée. Daté à 340 \pm 04 Ma (âge radiométrique U-Pb sur zircon) soit Viséen [CUNNEY et *al.*, 1993], il se caractérise par la présence de méga-cristaux de feldspath potassique (microcline), le plus souvent blanc, parfois rose, dont l'axe d'allongement peut atteindre 100 mm (on parle de granite « *à dents de cheval* »). Il renferme également des enclaves ovoïdes sombres (« *crapauds* » des carriers), de taille décimétrique, à grain très fin (1 mm), composées de quartz, de biotite et de plagioclase ;
- le **granite de Pougne-Hérisson**, un leucogranite à deux micas, à grain moyen (3-5 mm) ou à gros grain (5-7 mm) et à texture isométrique équante. La biotite et la muscovite sont présentes en proportions identiques et, localement, le feldspath potassique apparaît sous la forme de méga-cristaux de 30 à 50 mm de long qui, selon leur abondance, confèrent à la roche une texture à tendance voire franchement porphyroïde.

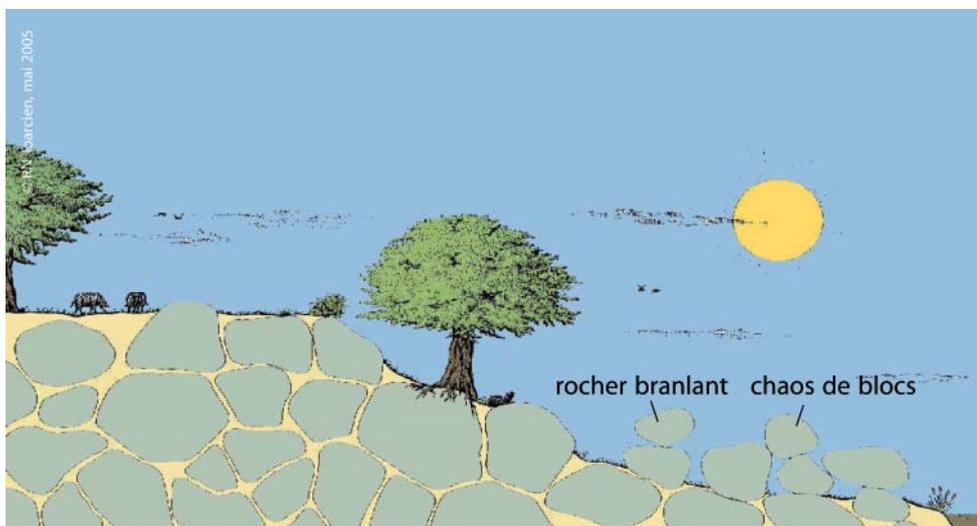
Le massif granitique de Ménigoute [DAO, 1981], largement recouvert par la couverture sédimentaire méso-cénozoïque du seuil du Poitou, se compose de plusieurs faciès au rang desquels un granite à deux micas, à biotite dominante, à grain moyen (3-5 mm) et à texture porphyroïde équante où les méga-cristaux de feldspath potassique forment des prismes de 10 à 45 mm de long au maximum et un granite à deux micas, à grain moyen (3-5 mm) et à texture isométrique équante.



1. Arénisation des granitoïdes



2. Déplacement de blocs le long des versants



3. Exhumation d'un chaos de blocs par les eaux courantes

4.3- Genèse des chaos de blocs

Les chaos de blocs sont des modelés de détail typiques des domaines granitiques, relativement communs en France. Néanmoins, ils témoignent de l'évolution géomorphologique récente (cf. plio-quadernaire) des versants et attestent de conditions climatiques révolues (périodes froides et humides en contexte périglaciaire). Principalement développés au dépens des granitoïdes hercyniens, ils sont présents en Bretagne occidentale [DURAND & LARDEUX, 1985 ; COUVREUR & LE GUEN, 1990], en Limousin [VIGNEAUX, 1975], dans les Cévennes [ROUIRE & ROUSSET, 1973], dans le Sidobre, dans le Morvan [RAT, 1972], dans les Vosges [ELLER (VON), 1976], dans les Monts du Lyonnais [DEMARCO, 1973] et en Corse du sud. Schématiquement, la genèse d'un chaos de blocs, processus long et complexe, comprend trois étapes successives, d'inégales importances dans la durée [GODARD, 1977].

- **Formation des blocs par arénisation du granite.** L'eau de pluie pénètre dans le socle granitique en circulant le long de fractures horizontales et verticales qui délimitent des blocs anguleux de taille variable. En s'infiltrant, cette eau provoque la destruction partielle ou totale de certains minéraux du granite par hydrolyse⁽¹⁾. La roche perd alors sa cohésion : elle se désagrège et évolue vers un matériau ayant la consistance d'un sable grossier, plus ou moins argileux, l'arène granitique (c'est le « *granit pourri* » des carriers également appelé « *tine* » en Poitou-Charentes). On parle d'arénisation ou d'altération météorique du granite. En se maintenant au-dessus de la roche saine, les arènes granitiques qui retiennent l'eau comme une éponge permettent à l'arénisation de progresser vers le bas, plus ou moins rapidement, parfois jusqu'à plusieurs dizaines de mètres de profondeur⁽²⁾. La désagrégation des blocs anguleux est centripète : elle se matérialise par une série d'écailles concentriques « *en oignon* ». Les plus petits sont totalement décomposés, les plus importants s'arrondissent. Ce phénomène a pour conséquence d'isoler des noyaux rocheux cohérents, de forme ovoïde, dans une matrice arénacée.
- **Transport des blocs dans les arènes granitiques.** Sur un versant modérément incliné (30° au maximum), l'équilibre peut être rompu pour peu que le couvert végétal soit insuffisant et que l'ambiance soit humide : les arènes granitiques argilosableuses gorgées d'eau sont déstabilisées. Elles glissent en masse et entraînent les blocs qui s'accumulent en contrebas du versant, dans le fond d'une vallée. Ce phénomène correspondant à un glissement de terrain est appelé solifluxion.
- **Déblaiement des arènes granitiques.** Dans la vallée, les eaux courantes déblaient les arènes granitiques et dégagent un empilement chaotique de blocs. Parfois, deux d'entre eux sont en équilibre l'un sur l'autre : ils déterminent alors un rocher branlant, une « *merveille* ». Sur le plateau, plus ou moins décapé des arènes granitiques, apparaissent des blocs arrondis, généralement non déplacés, parfois isolés : les « *dos de baleine* ». A l'air libre les blocs sont très peu sensibles à l'action des agents atmosphériques. Toutefois, sous l'influence des alternances gel-dégel et hydratation-dessiccation de petites écailles millimétriques à centimétriques peuvent se détacher de la face nue des blocs.

(1) L'hydrolyse est une réaction chimique qui aboutit à la transformation ou à la destruction des minéraux d'une roche par l'eau. Dans le cas d'un matériau granitique, certains d'entre eux, comme le quartz, la muscovite et, dans une moindre mesure, les feldspaths potassiques sont peu ou très peu vulnérables à l'action de l'eau météorique (= eau de pluie). En revanche, d'autres, à l'image de la biotite et des plagioclases y sont très sensibles. L'hydrolyse de ces minéraux est favorisée par le fait que l'eau météorique est acide, car chargée de gaz atmosphériques dissous (CO₂, O₂...). L'hydrolyse de la biotite et, plus particulièrement, des plagioclases, donne naissance à des minéraux argileux dont la nature et la proportion dans les arènes dépendent des conditions climatiques (température et précipitations). Par exemple, sous climat chaud et humide des zones intertropicales, l'altération météorique d'une roche granitique donne naissance au kaolin, un matériau argileux blanc et friable qui entre dans la composition des porcelaines.

(2) L'arénisation est étroitement dépendante des conditions climatiques, en particulier de la température (la vitesse d'altération double pour une augmentation de température de 10°C) et de l'importance des précipitations qui conditionnent l'acidité du milieu. A titre d'exemple, les progressions verticales suivantes ont été estimées : - environ 1 mm / 1000 ans sous climat continental froid ; - de 1 à 30 cm / 1000 ans sous climat chaud et humide de la zone intertropicale. Les milieux froids à température trop basse et les milieux arides où l'eau est déficitaire sont défavorables à l'arénisation.



Bois du moulin neuf

Dans la mesure où le socle du Massif armoricain est exondé depuis au moins la fin du Crétacé supérieur (vers - 65 Ma), la formation des chaos de blocs de Gâtine poitevine peut se résumer de la façon suivante (Poncet, 1995) :

- tout d'abord, au Paléogène et au Néogène, longue période dominée par un climat uniformément chaud et humide de type tropical, arénisation des granitoïdes (dont ceux qui constituent les massifs granitiques de Neuvy-Bouin et de Ménigoute) avec formation des blocs et des arènes granitiques (figure 1) ;
- puis, durant les épisodes froids et pluvieux du Quaternaire (*cf.* glaciations du Pléistocène), il y a moins de 1,65 million d'années, sous l'effet de la solifluxion, déplacement modéré le long des versants des blocs emballés dans leur matrice arénacée (figure 2) ;
- enfin, en continuité, dégagement préférentiel des arènes granitiques par les eaux courantes qui aboutit à l'exhumation de blocs plus ou moins bousculés (chaos) dans les vallées (figure 3).

En Gâtine poitevine, la présence de reliefs, nés de mouvements verticaux liés au fonctionnement des accidents de Bressuire et de Secondigny à l'Eocène (vers -50 Ma) [GODARD et *al.*, 1994] et, en conséquence, les ruissellements superficiels qu'ils ont induits a favorisé le déblaiement des arènes granitiques et l'exhumation des chaos de blocs.

| Date de parution | Titre de l'article | Auteur | Page |
|------------------|--|---------------------|------|
| 03-04/03/84 | <i>Hérisson replié sur sa mémoire de granit</i> | Anonyme | 10 |
| 01-02/09/90 | <i>Perdu dans les ronces la Grotte de l'Ermite</i> | Philippe LEXCELLENT | 7 |
| 01/08/86 | <i>Paysans et antidéchets, même combat ?</i> | Jean ROUZIES | 3 |
| 03/09/90 | <i>Vers une Europe des anti-déchets</i> | Jean ROUZIES | H |
| 03/09/90 | <i>Les moissons du rocher...inébranlable</i> | Jean ROUZIES | 3 |
| 04/09/90 | <i>Trois questions à Lindsay Stevenson</i> | Jean ROUZIES | 6 |
| 19/05/94 | <i>Qu'est ce que c'est que ce granit ?</i> | Anonyme | ? |
| 28-29/05/94 | <i>Le granit vedette du week-end</i> | Jacques FURLAN | 9 |
| 01/06/94 | <i>Le granit ramène sa science</i> | Anonyme | 6 |
| 03/06/94 | <i>Balades sur les sites granitiques</i> | Anonyme | - |
| 04/09/94 | <i>Largeasse ou les rochers gagnants</i> | Didier JACQUOT | 3 |
| 10/11/94 | <i>A Largeasse, les rochers font causer !</i> | Anonyme | 11 |
| 14/06/95 | <i>Une sortie au pays des chirons</i> | Eric BERBUDEAU | 10 |
| 26/07/00 | <i>Tous au rocher branlant</i> | Anonyme | - |
| 07-08/07/01 | <i>Bienvenue au jardin des Chirons !</i> | Eric BERBUDEAU | - |
| 10-11/08/02 | <i>Les rochers bavards</i> | Anonyme | 9 |
| 30/08/02 | <i>Le jardin où les pierres roulent</i> | Antoine DEALAUNAY | 4 |

Principaux articles parus entre 1984 et 2002 dans la « Nouvelle République du Centre-Ouest » sur les chaos de blocs et les rochers branlants de Gâtine poitevine

4.4 Principaux intérêts

4.4.1-Des objets géologiques patrimoniaux

Pour banals qu'ils soient, les chaos de blocs ne se forment que si certaines conditions pétrostructurales et morphoclimatiques sont réunies. En effet, leur formation est tributaire :

- de la densité et de la trame du réseau de fractures qui conditionnent la taille et la forme des blocs (un réseau peu dense de fractures orthogonales favorisera le développement de boules, tandis qu'un réseau plus serré donnera naissance à des dalles) ;
- de l'altérabilité du matériel granitique qui dépend étroitement de sa composition minéralogique et de sa texture (un leucogranite à deux micas et à grain fin sera beaucoup plus résistant à l'altération météorique qu'un granite à biotite et à texture porphyroïde et ne sera pas favorable à l'arénisation) ;
- de la topographie qui contrôle à la fois la progression verticale de l'altération et le transport de masse des blocs par solifluxion sur les versants ;
- de l'ablation ou du déblaiement préférentiel des arènes granitiques par les eaux courantes qui laisse apparaître des empilements chaotiques de blocs déplacés et entassés en contrebas des versants et le long des talwegs.

Ainsi, et malgré l'importance des granitisations dans le département des Deux-Sèvres, la météorisation sphéroïdale (ou altération « en boules ») n'est identifiable que dans certains faciès, principalement dans les granitoïdes à texture porphyroïde. En outre, les modelés de détails de type chaos de blocs (avec ou sans rocher branlant) sont relativement rares. De fait, ils n'apparaissent que dans un secteur géographique restreint correspondant à la Gâtine poitevine. Ailleurs, en Poitou- Charentes, ce type de modelé est inconnu. Pourtant, des granitoïdes hercyniens affleurent en Charente (région de Confolens, au nord-est d'Angoulême) et dans la Vienne (région de Montmorillon, au sud-est de Poitiers) mais n'ont pas donné naissance à des chaos de blocs.

Pour cette raison, les chaos de blocs de Gâtine poitevine présentent un intérêt fondamental eu égard à l'histoire géologique régionale (et, plus largement, du centre-ouest de la France) qui explique que deux d'entre eux (*cf.* le Boussignoux et la Garrelière) aient été inscrits à l'inventaire régional des sites et des espaces naturels d'intérêt géologique et géomorphologique réalisé par la Réserve Naturelle du Toarcien à la demande du Conservatoire d'Espaces Naturels de Poitou- Charentes [Poncet, 1998 ; Poncet et *al.*, 2000]. Sans conteste, ils font partie du patrimoine géologique départemental et régional [Poncet et HANTZPERGUE, 1994 ; Poncet, 2002, 2003].

4.4.2- Une valeur symbolique

Bien que les chaos de blocs soient des « objets géologiques » de dimensions modestes et (très) peu nombreux en Gâtine poitevine, ils n'en sont pas moins de véritables symboles [FRANCE TELECOM, 1995 ; CHEGARAY, 1997]. C'est pourquoi, ils ont été pris en compte dans certaines réflexions menées sur les moyens à mettre en oeuvre pour promouvoir l'attractivité touristique du territoire *via* le granite [DOUTRE, 1996 ; LUCAS et *al.*, 1996]. La création de sentiers de randonnées pédestres qui intègrent le chaos de blocs du Moulin Neuf (Ménigoute) [CPIE GATINE POITEVINE, s.d.] ou le chaos de blocs du Boussignoux (Largeasse) [CDRP DEUX-SEVRES, 1996] en est l'illustration tout comme l'ouverture au public du *Jardin des Chirons* au début des années 2000. Pour se convaincre du caractère emblématique des chaos de blocs en Gâtine poitevine, il suffit de se reporter aux nombreux articles qui y ont été consacrés depuis 1970, en particulier dans la Nouvelle République du Centre-Ouest (ci-contre), mais aussi à certains ouvrages plus ou moins récents où ils sont illustrés, évoqués voire décrits [voir par exemple : DURAND, 1991 ; POIGNAT et BERNIER, 1993 ; PACHER et POUILLOUX, 2003 ; ANDRAULT, 2004]. Rappelons enfin qu'en 1990, lorsque le projet de création d'un centre de stockage souterrain pour déchets radioactifs longue vie initié par l'ANDRA (Fontenay-aux-Roses) a émergé, le chaos de blocs de la Morelière (Largeasse) est devenu le lieu de rassemblement des opposants fédérés au sein du mouvement GRANIT

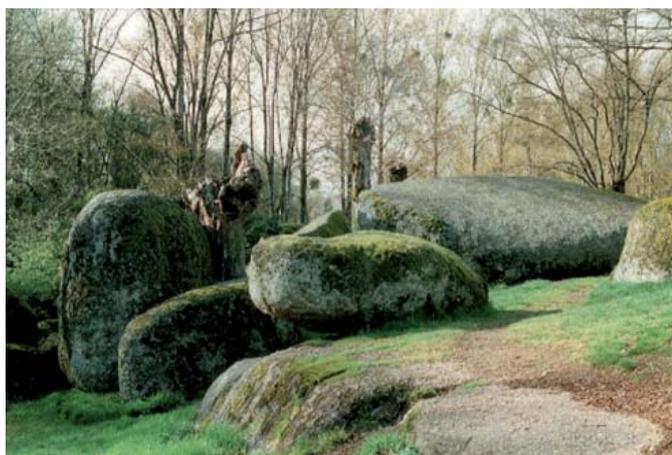


Figure 1 - Vue générale du chaos de blocs de la Morelière (en haut) et rocher branlant (ci-contre) (photos : Didier Poncet)

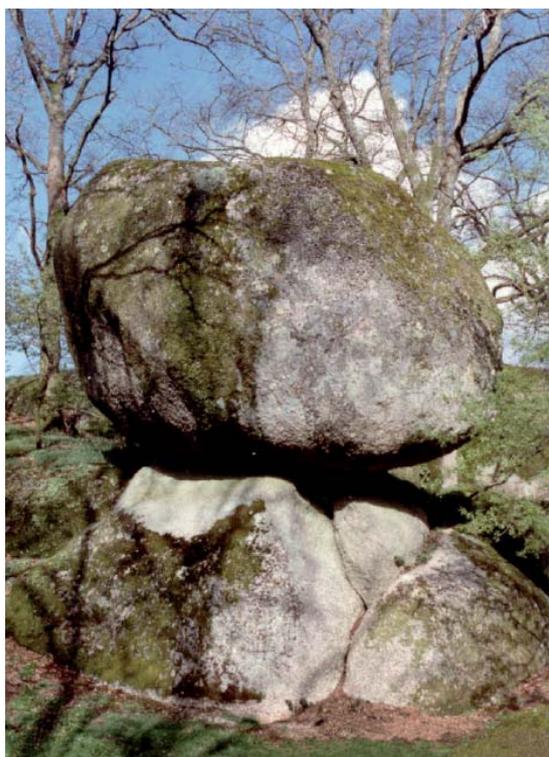


Figure 2 - Modelé de déchaussement enraciné et tor de la Chevalerie (photos : Didier Poncet)

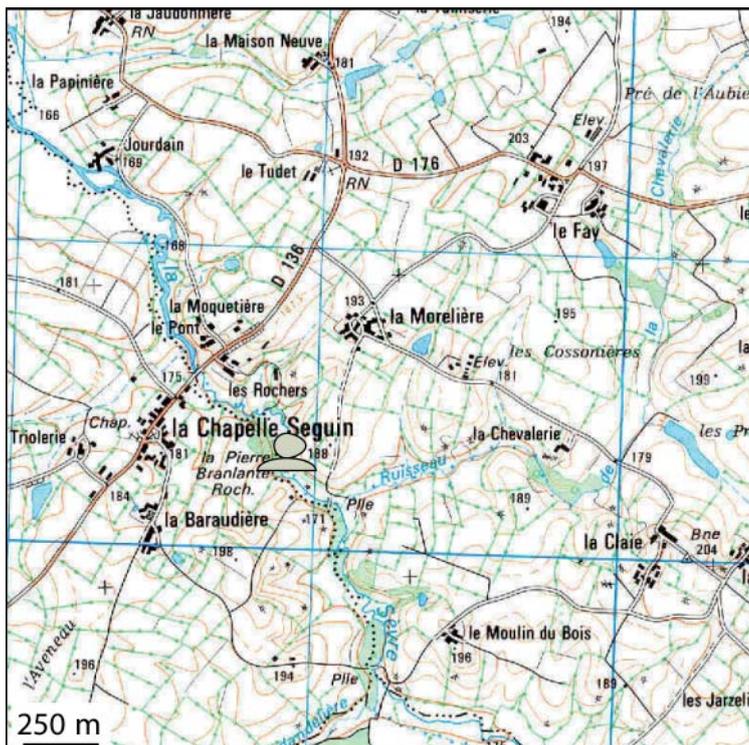


4.5 Quatre chaos de blocs principaux dans trois sites distincts

Les chaos de blocs de Gâtine poitevine présentent en commun certains caractères. En particulier, pour des raisons liées à leur genèse, ils apparaissent systématiquement au fond de vallons (ou de vallées) le plus souvent boisés, parcourus par des cours d'eau temporaires ou permanents. Toutefois, ils se distinguent les uns des autres par leur étendue plus ou moins importante, la quantité, la taille et la forme des blocs (boules, dalles...), la présence ou l'absence de rocher branlant et/ou de microformes (vasques et cannelures).

4.5.1- Chaos de blocs de la Morelière

Site de la vallée de la Sèvre Nantaise



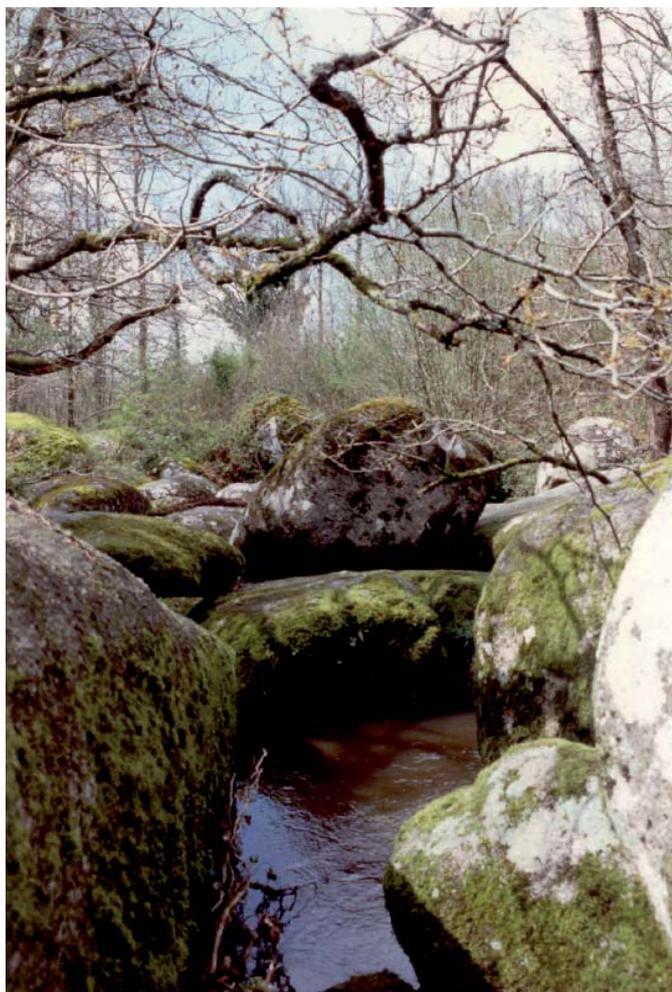
Le chaos de blocs de la Morelière [x = 380,6000 ; y = 2188,3750 ; z = 170-175 m] est situé dans la vallée de la Sèvre nantaise, à proximité du hameau de la Chapelle- Seguin, sur la commune de Largeasse, à 4,5 km au SSE du centre-bourg.

D'extension modeste, mais caractérisé par la taille impressionnante des dalles qui le compose, il est localement très connu pour la présence d'un rocher branlant ou « *Pierre Branlante* » (figure 1). Ce site a fait l'objet de travaux aménagement (parking, aire de pique-nique et snackbar) dans le cadre du projet *Jardin des Chirons*. Le chaos de blocs, le rocher branlant et les alentours peuvent faire l'objet d'une découverte *via* un audio-guide et au travers d'un parcours d'orientation.

Plus que le chaos de blocs et son rocher branlant, c'est la partie de la vallée de la Sèvre nantaise qui s'étend depuis les Rochers jusqu'à la confluence du cours d'eau avec le Ruisseau de la Bourdandelière ainsi que la vallée du Ruisseau de la Chevalerie en aval de la Claie qui offrent un intérêt certain (figure 2). En effet, cette zone révèle une association de formes caractéristiques avec :

- au niveau du chaos de blocs, en rive droite, un replat morphologique d'où se dégagent quelques « *dos de baleine* » et en bordure duquel se détache un modelé de déchaussement enraciné ;
- de part et d'autre de la Sèvre nantaise et du Ruisseau de la Chevalerie, des versants à pente modérée voire forte d'où émergent des blocs épars, parfois énormes, emballés dans leur matrice arénacée ;

En outre, sur la zone considérée, la Sèvre nantaise montre parfois un tracé tremblé qui se marque par la succession de nombreux méandres nains, particularité qui tient au faible débit du cours d'eau dont le lit est remblayé par des alluvions modernes sur lesquelles il s'écoule. Ces alluvions ont d'ailleurs donné naissance à des sols hydromorphes qui ont permis l'installation de prairies humides.



*Figure 1 - Vue générale du chaos de blocs du Bousignoux (au premier plan, le Ruisseau des Brandes)
(photo : Didier Poncet)*



*Figure 2 - Vasques du « Rocher du Pas de la Vache »
(photo : Didier Poncet)*

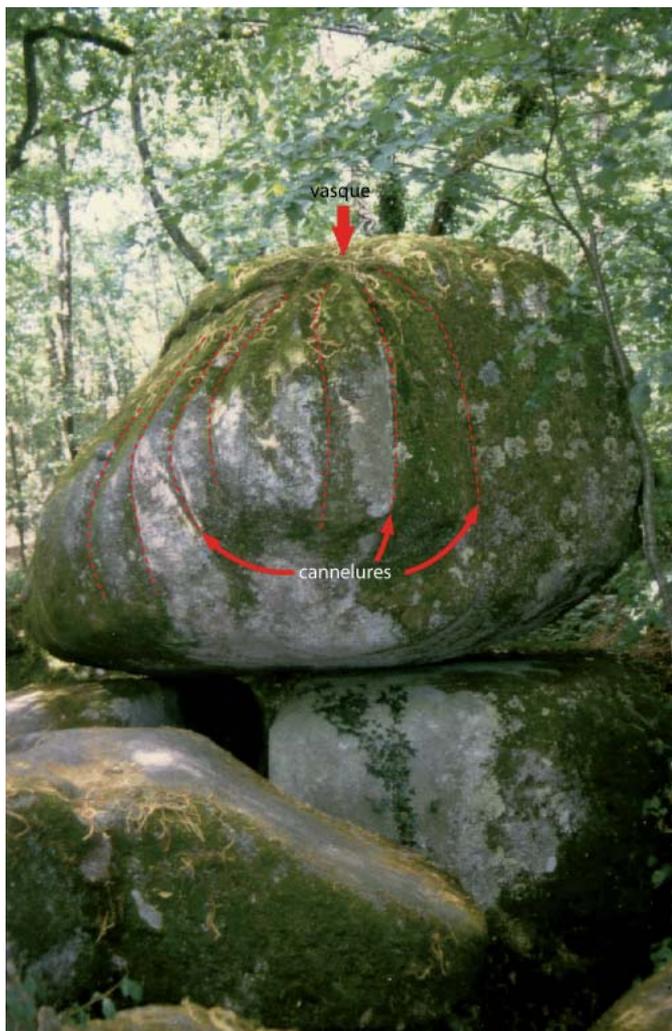
4.5.2- Chaos de blocs du Boussignoux Site de la vallée de la Sèvre Nantaise



Le chaos de blocs du Boussignoux [x : 382,6625 ; y : 2187,2125 ; z : 185-190 m], plus connu sous l'appellation de « *Rochers du Boussignoux* », est situé sur la commune de Largeasse, à 5 km environ au sud du centre-bourg.

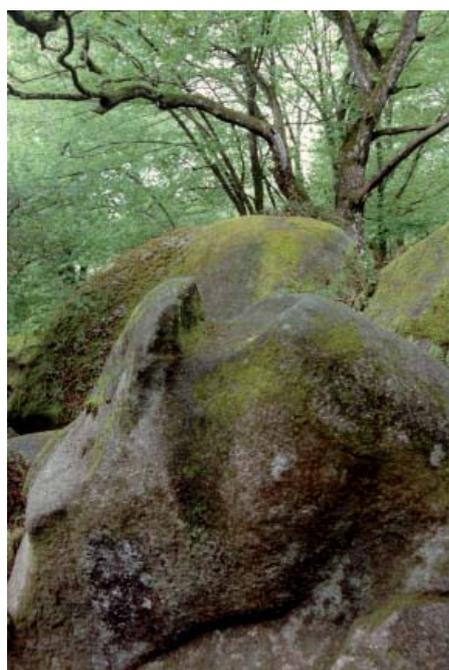
Accessible par l'intermédiaire d'un sentier forestier à partir de la voie communale n°32 dite du Boussignoux aux Jarzelières, il occupe le fond d'un vallon modérément encaissé, relativement étroit et densément boisé, parcouru par un affluent de la Sèvre nantaise, le Ruisseau des Brandes. Il se compose d'un empilement spectaculaire de très nombreux blocs sphériques ou ovoïdes (probablement plusieurs centaines !) de taille métrique à plurimétrique, qui s'étalent sur près de 150 mètres le long du ruisseau (figure 1).

Dans le détail, la partie sommitale sub-horizontale d'un bloc dit « *Rocher du Pas de la Vache* » montre trois dépressions (ou « *fontaines* »), l'une circulaire, les autres ovalaires, plus ou moins profondes, de 20 à 50 cm de diamètre, correspondant à des vasques qui portent les noms de « *Pas de Boeuf* », « *Nez de Boeuf* » et « *Queue de Boeuf* » (figure 2).



*Figure 1 - Rocher branlant de la Garrelière (le bloc en équilibre montre de nombreuses cannelures fonctionnelles raccordées dans leur partie supérieure à une vasque)
(photo : Didier Poncet)*

Figure 2 - Vasques profondes : « la Selle » (1) et « le Fauteuil » (2) (photos : Didier Poncet)



4.5.3- Chaos de blocs de la Garrelière Site de la Garrelière



Le chaos de blocs de la Garrelière [x : 382,6625 ; y : 2187,2125 ; z = 190-195 m] dit également du « Bois de l'Ermite » est situé sur la commune de Neuvy-Bouin, à 1,5 km environ au NNE du centre-bourg .

Facilement accessible à partir de la D143, il apparaît en contrebas d'un versant boisé assez fortement déclive, à l'intersection de la vallée Ruisseau de la Garrelière et d'un vallon sec. Outre l'existence d'un rocher branlant qui constitue le toit d'une cavité ménagée au sein d'un bloc fracturé et dénommée « *Grotte à l'Ermite* » ou « *Grotte aux Loups* » voire « *Chapelle des Druides* » (figure 1), ce chaos se caractérise par la présence de très nombreuses microformes aux dénominations évocatrices qui apparaissent sur les faces nues des blocs : cannelures fonctionnelles (« *Griffes du Lion* » ou « *Griffes du Diable* ») ou en position anormale (« *la Coquille Saint-Jacques* ») et vasques elliptiques profondes (« *le Fauteuil* » et « *la Selle* ») ou à fond plat avec exutoire de trop-plein (« *la Pierre à Sacrifices* »), parfois à contours amiboïdes (figures 2, 3 et 4).

Ces microformes se sont formées sous l'action de l'eau météorique sur des blocs préalablement dégagés de leur matrice arénacée. Les cannelures forment des groupements de sillons étroits, plus ou moins rectilignes, parfois profonds, sur les parois latérales des blocs et sont liées à un ruissellement entretenu qui a provoqué la dissolution du matériau granitique ; les vasques sont des dépressions à bords raides qui naissent au sommet des blocs où une flaque d'eau a pu stagner et entraîner la désagrégation granulaire de ce même matériau. Dans certains cas, les cannelures sont en relation avec des vasques dans leur partie supérieure. (cf. rocher branlant).

Figure 3 - Vasques profondes (1) et vasque avec exutoire de trop plein (« la Pierre à Sacrifices ») (2)
(photos : Didier Poncet)



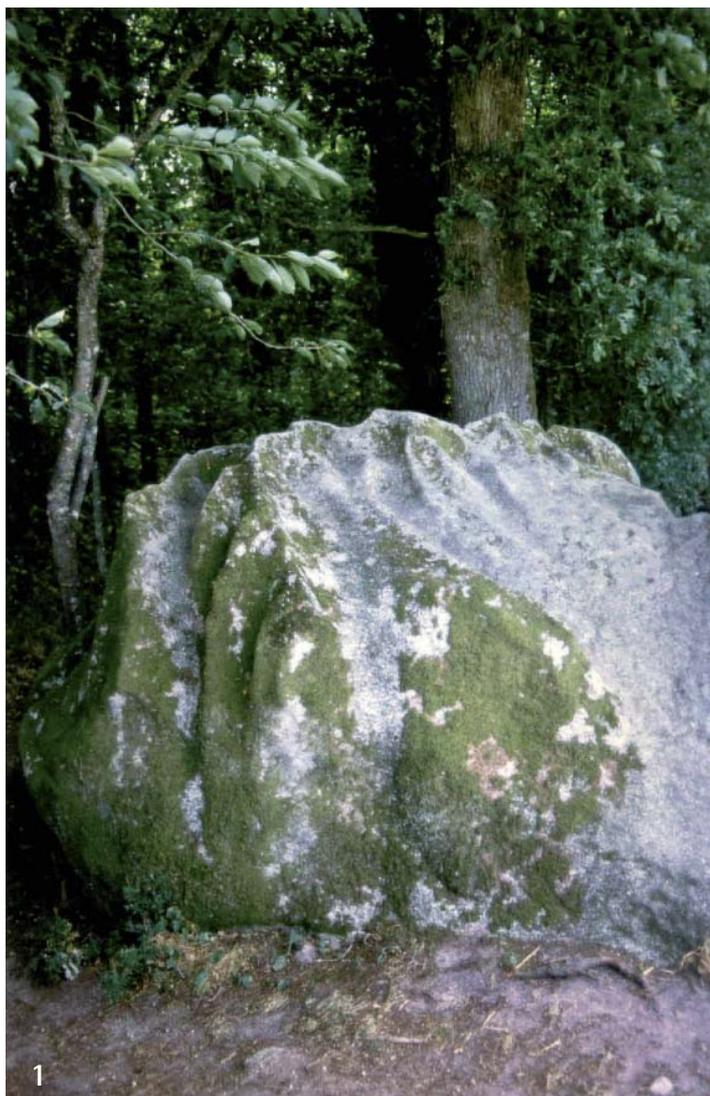


Figure 4 - Cannelures fonctionnelles (1) et cannelures en position anormale (« la Coquille Saint-Jacques ») (2) (photos : Didier Poncet)





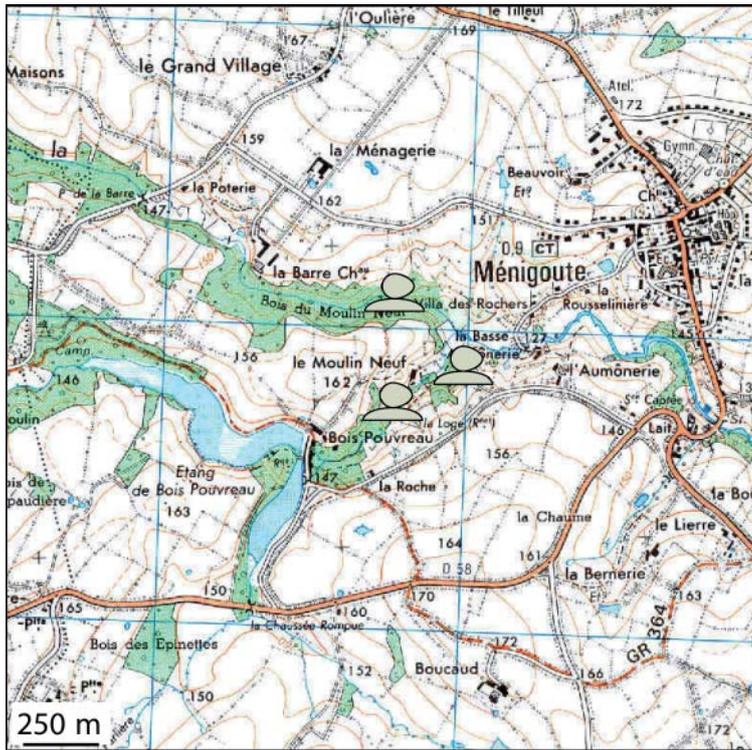
Figure 1 - Vue générale du chaos de blocs du Moulin Neuf (1) et vasques profondes à allure de « marmite de géant » (2 et 3) (photos : Didier Poncet)



Figure 2 - Modelé de déchaussement enraciné (photo : Didier Poncet)

4.5.4- Chaos de blocs du Moulin Neuf

Site de la vallée de la Vonne et de l'étang de Bois-Pouvreau



D'accès difficile, le chaos de blocs du Moulin Neuf [$x = 415,2500$; $y = 2168,5375$; $z = \pm 130$ m] s'étend au sud-ouest de Ménagoute, le long du Ruisseau du Moulin de Bois-Pouvreau, un affluent de la Vonne.

Il apparaît ponctuellement, le long de la Vonne proprement dite, en aval du château de la Barre. Largement boisé (coudrier, érable champêtre...), il se compose d'un enchevêtrement de boules et de dalles où ont été reconnues quelques vasques circulaires profondes à allure de « *marmite de géant* » (figure 1).

En outre, au niveau d'une rupture de pente, sur la rive droite du Ruisseau dit du Moulin de Bois-Pouvreau, il est possible d'observer un très bel exemple de modelé de déchaussement enraciné, à savoir des blocs polyédriques émoussés qui ont été déblayés de leurs arènes par ruissellement mais qui n'ont pas été déplacés (le dispositif originel du quadrillage de fractures a été préservé) (figure 2).

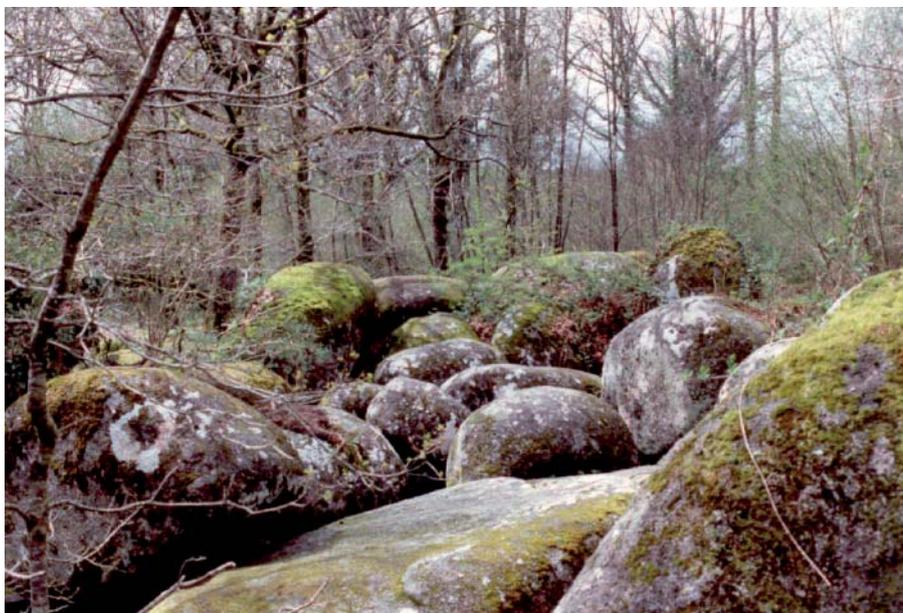
5

Approche mythologique

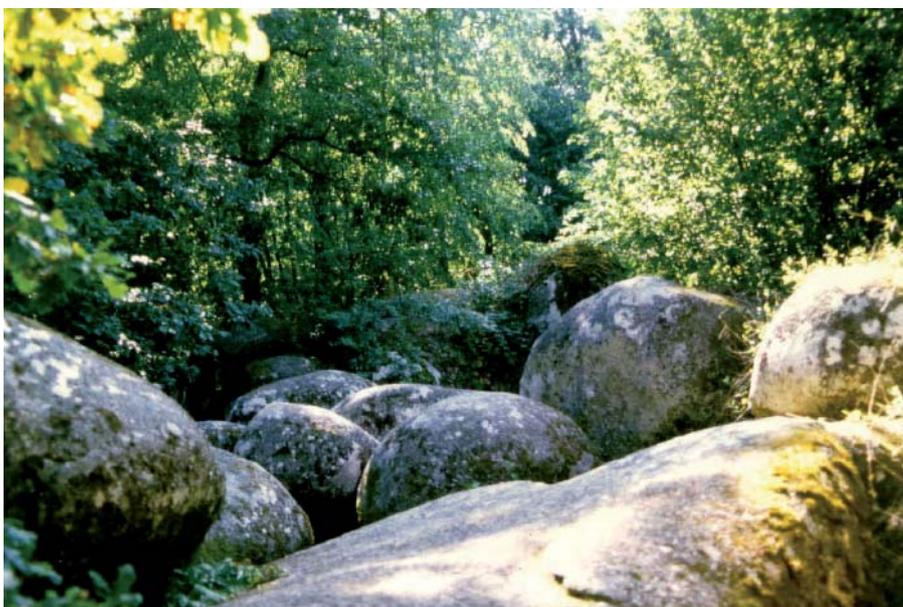


L'agencement spectaculaire de nombreux blocs dont la masse est parfois considérable (> 50 tonnes !), la forme insolite de certaines microformes (groupements de cannelures et vasques avec exutoire de trop-plein), l'existence de rochers branlants (ou « *merveille* ») en équilibre instable mais aussi leur situation au fond de vallons boisés difficilement accessibles confèrent aux chaos de blocs un cachet particulier qui a stimulé la curiosité et l'imagination des hommes.

En témoignent ces propos quelque peu emphatiques formulés sur les blocs visibles à proximité de la ferme de Bois Pouvreau (Ménigoute) : « *Par suite de quel drame terrestre ces énormes rochers se trouvent-ils transportés dans un terrain absolument argileux ?* » [GRILARD, 1926, p.41].

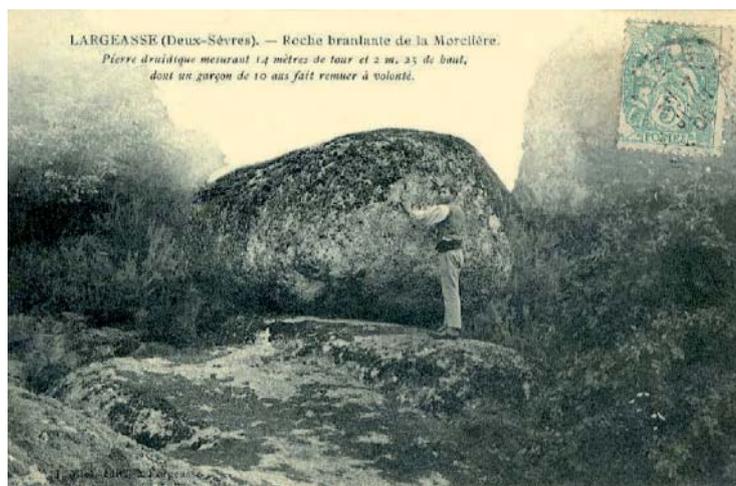


Ambiances contrastées au niveau du chaos de blocs du Boussignoux : en mars

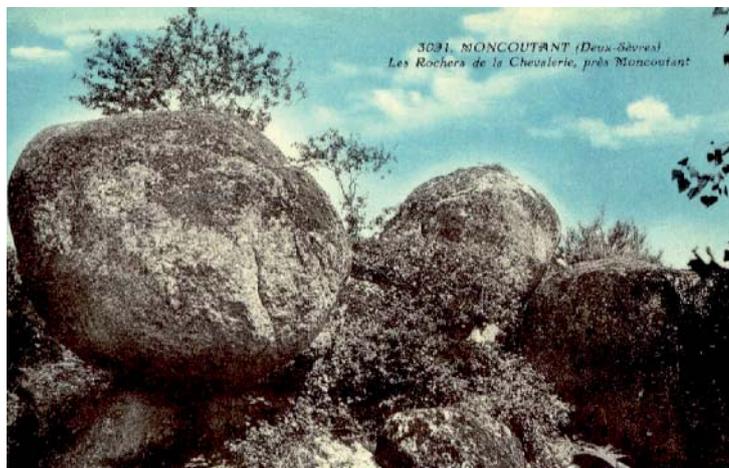


et en juin (photos : Didier Poncet)

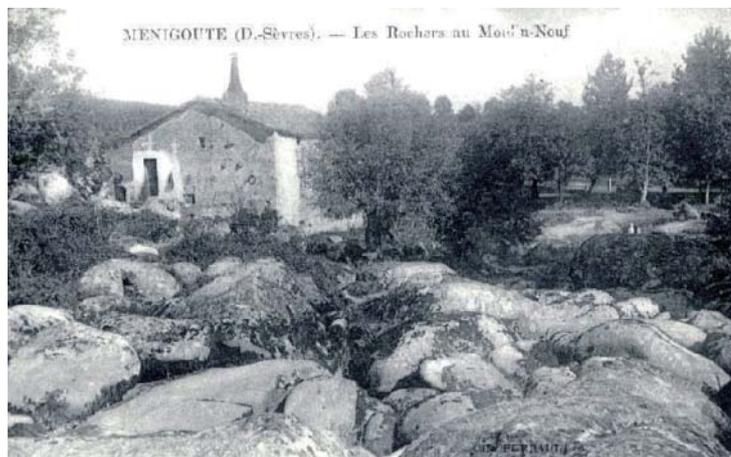
Au XIX^{ème} siècle, des historiens régionaux dont ARNAULT [1843], LEDAIN [1876, s.d.] et DROCHON [1881] en feront de brèves descriptions, parfois empreintes de sensationnalisme. De la même façon, au début du début XX^{ème} siècle, ces sites pittoresques constitueront des sujets de prédilection pour les photographes et les éditeurs de cartes postales illustrées.



*Cartes postales du début du XX^{ème} siècle :
Rocher branlant de la Morelière*



Tor de la Chevalerie



Chaos de blocs du Moulin Neuf

Ce qui a suscité nombre d'interrogations chez certains auteurs, c'est la genèse des chaos de blocs, des rochers branlants et des microformes. Plus simplement, les observateurs se posaient la question de l'origine de ces modelés : étaient-ils de nature anthropique ou résultaient-ils de l'histoire géologique régionale ?

Pour ARNAULT [1843, p.11], il n'y avait pas d'ambiguïté possible à propos de la Merveille de Hérisson : « *Vainement, l'on voudrait dire que les pierres branlantes ont été déposées par la main du hasard, vainement voudrait-on dire que les révolutions qui ont bouleversé la face du globe ont mis à découvert deux roches disposées de manière si heureuse que l'une d'elles pouvait facilement entrer en équilibre et ne jamais tomber. Cette pensée ne peut être admise* ».

LEDAIN [1876, p.32] évoquait la Pierre Branlante ou Merveille de Hérisson (et celle de la Morelière) ainsi : « *La pierre branlante, connue sous le nom de Merveille de Hérisson, énorme bloc de granit posé en équilibre sur la partie saillante d'un autre bloc et auquel un seul homme peut imprimer un mouvement d'oscillation très sensible, présente un magnifique spécimen de ces singuliers monuments attribués aux Gaulois, mais pour l'explication desquels on n'a pu faire que des hypothèses. Une autre pierre branlante existe à la Morelière, près la Chapelle-Seguïn* ».

Quelques années plus tard (probablement entre 1885 et 1895), il modulera ses propos [LEDAIN, s.d., p.14] : « *Une pierre branlante, connue sous le nom de Merveille de Hérisson, mérite un instant d'attention. C'est un énorme bloc de granit posé en équilibre sur la partie saillante d'un autre bloc, et auquel un homme peut imprimer un mouvement sensible d'oscillation. On a attribué aux Gaulois ces singuliers monuments dont l'explication est impossible. Il semble plus logique et plus prudent de les considérer tout simplement comme un jeu de la nature* ».

A la suite de GELIN [1886, p.288] qui précisera que « *Il ne faut donc chercher dans ces monuments étranges que l'oeuvre spontanée des forces naturelles* », GABILLAUD [1910] puis COLLE [1952a, b] signaleront que les chaos de blocs et/ou les microformes associées de Gâtine poitevine ne sont que des formes d'érosion.

Curieusement, si l'origine naturelle des chaos de blocs et des microformes associées est établie depuis les années 1880-1890, des auteurs continueront longtemps de penser qu'ils étaient l'oeuvre de l'Homme. Ainsi BONNEAU [1900, p.107], prêtre de son état, écrira sur la Gâtine poitevine les lignes suivantes (!) : « *Les Celtes et les Gaulois y ont, en effet, laissé, comme un souvenir de leur séjour, des monuments remarquables dans lesquels les antiquaires, comme l'illustre Père de La Croix, ont reconnu des autels souillés de sang humain ou des lieux de sépultures. Qu'il suffise de nommer, parmi les plus curieux, les rochers d'Hérisson, de la Morlère [la Morelière], près La Chapelle-Seguïn, et les étonnantes roches du Boussignou (bovis signum, vulgairement, pas de la vache), près le bourg de Vernou [Vernouxen- Gâtine], et les menhirs non moins remarquables des environs de Largeasse* ». Durant l'entre-deux guerres, un membre de la Société de Vulgarisation des Sciences Naturelles des Deux-Sèvres [ANONYME, 1926, p.53] s'exprimera sur le chaos de blocs de la Garrelière (Neuvy-Bouin) en ces termes laissant entrevoir qu'il fut le lieu de sacrifices rituels : « *Dans sa masse sont creusées plusieurs excavations, sortes de sièges placés à des hauteurs différentes. En face, une autre pierre moins élevée figure assez bien un autel. Une place, marquée en creux, paraît propre à recevoir le corps de petits animaux : agneaux, chevreaux, etc. Une rigole longitudinale fait supposer qu'elle était destinée à recevoir le sang des victimes* ». Plus récemment, des folkloristes à l'imagination débridée y ont vu les témoins d'une activité humaine. Ainsi, selon PILLARD [1978, p.62] « *Elles [les vasques] ont été jusqu'à présent très négligées, voire méconnues, de la plupart des archéologues préhistoriens. Elles n'en sont pas moins une réalité, et leur aspect, leur densité, leur groupement sur des blocs rocheux plutôt que sur d'autres, les font aisément distinguer des cavités naturelles dues à l'érosion* » tandis que pour MATHIEU [1993, p.32] « *Situation, orientation et ouvertures [des vasques] témoignent d'un très net aspect solaire et montrent déjà que le hasard n'a rien à voir là-dedans* ». Enfin, d'autres contribueront (involontairement) à entretenir une certaine confusion soit en associant l'adjectif « mégalithique » - relatif aux mégalithes (menhirs, dolmens et cromlechs) - à ces modelés [POIGNAT, 1984a, b, c], soit en les signalant dans des monographies sur l'archéologie départementale même en ayant pris soin de préciser qu'ils relevaient de processus naturels [GERMOND, 1980, 2001].

En tout état de cause, il n'est pas surprenant que de nombreuses légendes soient attachées à ces modelés. En particulier, selon les traditions locales, les rochers branlants (cf. la Morelière, la Garrelière, Hérisson...) ont pu servir de Pierres de Jugement : par exemple, « [...] *les femmes accusées d'adultère se justifiaient de cette accusation si elles parvenaient à mettre en branle une de ces pierres* » [PILLARD, 1978, p.59]. Parmi eux, le chaos de blocs du Boussignoux est connu pour deux récits légendaires mettant en scène soit un ermite (Saint-Bodet ?), soit un boeuf qui y aurait laissé les traces de son nez et de son sabot, l'un et l'autre sauvés par une eau intarissable aux vertus bienfaitrices. Par ailleurs, l'étymologie du toponyme Boussignoux demeure énigmatique [DUMERCHAT, 1994] : dérive-t'il de bovis signum, littéralement signe ou marque du boeuf, ou est-il une transcription du poitevin boussegnou (l'ancien verbe boussigner signifie sonner de la boussine [trompe]) ? Ainsi, ce chaos a-t'il longtemps constitué un lieu de pèlerinage - « [...] *et lors de mon passage (août 1885) j'ai constaté la présence de petites croix de bois, très rustiques, tout récemment confectionnées sur les lieux mêmes et suspendues aux branches d'une chêne voisin. Il s'y rend, m'a-t'on dit, des pèlerins de Coulonges [sur-l'Autize] et même de Fontenay [le-Comte]* » [GELIN, 1886, p.291] - connu sous le nom de *Pèlerinage du Pas de la Vache* [DESAIVRE, 1905], et des processions annuelles s'y déroulaient encore avant la Seconde Guerre mondiale [BRILLAUD, 1935]. Certaines personnes même venaient y remplir des fioles de l'eau du Ruisseau des Brandes, réputée guérir les maladies [PILLARD, 1978].

Description du site

6



Projet de classement des chaos granitiques de Gâtine poitevine Site de la vallée de la Sèvre Nantaise



 Périmètre du projet de classement des chaos granitiques de Gâtine poitevine
Site de la vallée de la Sèvre Nantaise

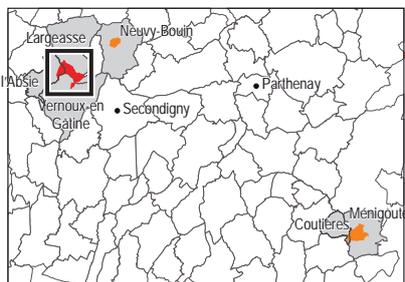
 Localisation des chaos granitiques et des blocs isolés remarquables

1/25 000

Extrait du scan25 IGN

Le projet de classement concerne 3 entités distinctes : à l'ouest, le site de la vallée de la Sèvre Nantaise, au centre le site de la Garrelière et au sud-est le site de la vallée de la Vonne et de l'étang du Bois-Pouvreau.

6.1 – Site de la vallée de la Sèvre Nantaise



Surface de 412 hectares.

Communes de l'Absie, Largeasse et Vernoux-en-Gâtine.

Le périmètre de ce site englobe des chaos de blocs ainsi que des blocs isolés, particulièrement denses et spectaculaires de part et d'autre de la vallée de la Sèvre Nantaise avec :

- le grand chaos dit de « la Morelière », situé essentiellement sur la rive droite de la Sèvre Nantaise, en contrebas du hameau éponyme. Cet ensemble comprend un rocher branlant et a été aménagé il y a une dizaine d'années. Il est donc très accessible pour le public (parking et abris-sanitaires positionnés sur le haut du site), mais les cheminements qui parcourent le chaos ainsi que la signalétique mise en place sont heureusement restés très modestes. Le chaos dit de « la Chevalerie », également sur la rive droite de la Sèvre Nantaise, positionné sur le ruisseau du même nom, est strictement privé, clos et inaccessible pour les visiteurs. Les propriétaires actuels entretiennent ce lieu avec délicatesse et sont très conscients de sa valeur,
- le chaos dit des « Rochers du Boussignoux », encore une fois sur la rive droite de la Sèvre Nantaise, positionné sur le ruisseau des Brandes. Ce vaste chaos, le plus intéressant scientifiquement parlant (cf étude géomorphologique) est privé mais accessible par le public bien que non spécifiquement aménagé. Ce qui frappe sur ce site, outre son aspect très sauvage et très boisé, c'est la présence de vastes dalles de granit sur les flancs du ruisseau. De gros blocs isolés ou en groupe, souvent très imposants (la Bourdandelière), présents au sud du hameau de la Chapelle-Seguïn, sur le ruisseau de la Bourdandelière et en amont du hameau de l'Aubertière complètent ce réseau ainsi que pléthore de petits blocs, rochers ou affleurements. Le site retenu comprend donc un tronçon du bassin versant de la Sèvre nantaise et de ses affluents qui lui servent d'ossature, de fil conducteur... (rive droite : le ruisseau de la Chevalerie, le ruisseau des Brandes; rive gauche : le ruisseau de la Bourdandelière, le bras sud des sources de la Sèvre nantaise). Les lignes de crête servent en général de limites, sauf au niveau du Bois de Vernoux où la lisière apparaît comme limite visuelle évidente. Le périmètre essaye également de se caler sur des éléments tangibles tels que les routes et les chemins. Dans le même ordre d'idée, la partie des hameaux débordant dans le site et dominant ses vallons est comprise dans le périmètre (La Baraudière, les Rochers, la Morelière, la Claie, les Jarzelières, l'Aubertière).



Périmètre du projet de classement des chaos granitiques de Gâtine poitevine
Site de la vallée de la Sèvre Nantaise

Extrait de la BD ortho IGN



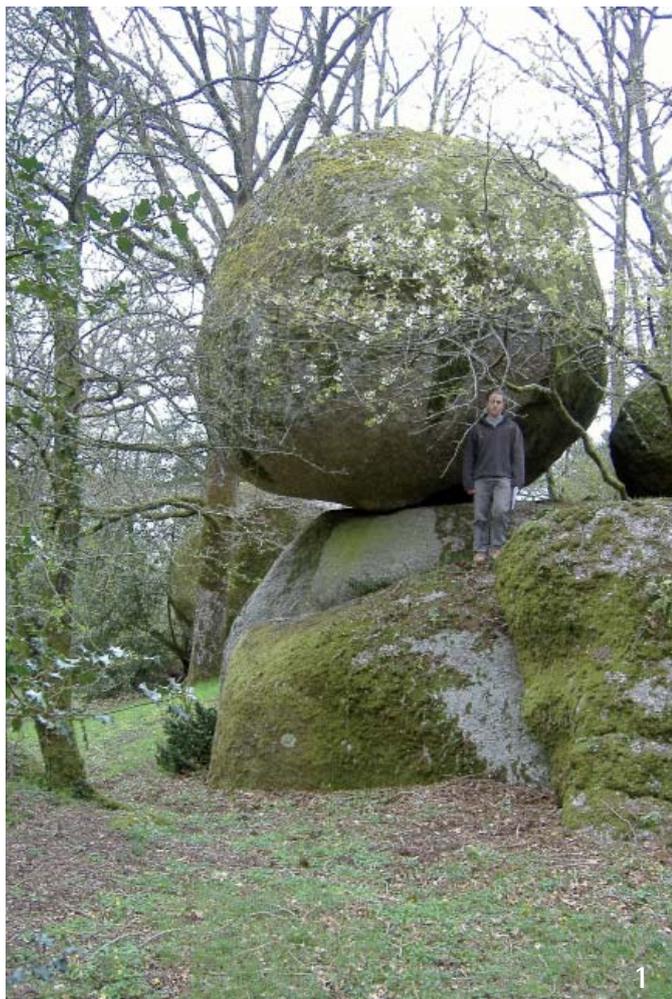
1 - 2 - Vue aérienne oblique d'une partie du chaos de la Morelière (Largeasse)

3 - Chaos de la Morelière (Largeasse)



1 - Vue aérienne oblique du rebord du chaos du Boussignoux montrant l'affleurement de grandes dalles de granit (Largeasse)

2 - Affleurement de dalles de granit, rochers du Boussignoux (Largeasse)



1 - Rocher branlant de la Chevalerie (Largeasse)
 2 - Rocher branlant de la Morelière (Largeasse)
 3 - Spectaculaire bloc scindé - chaos de la Morelière (Largeasse)



4 - 5 - Chaos de la Bourdandelière (L'Absie, Vernoux-en-Gâtine)



*1 - Panorama général du paysage sur les flancs de la Sèvre
Nantaise (l'Absie)
2 - Vieux châtaigner (l'Absie)*



1 - Gros bloc enchassé (l'Absie)



2 - Gros bloc isolé ayant servi de carrière (l'Absie)

3 - Affleurement de bloc remarquables (l'Absie)



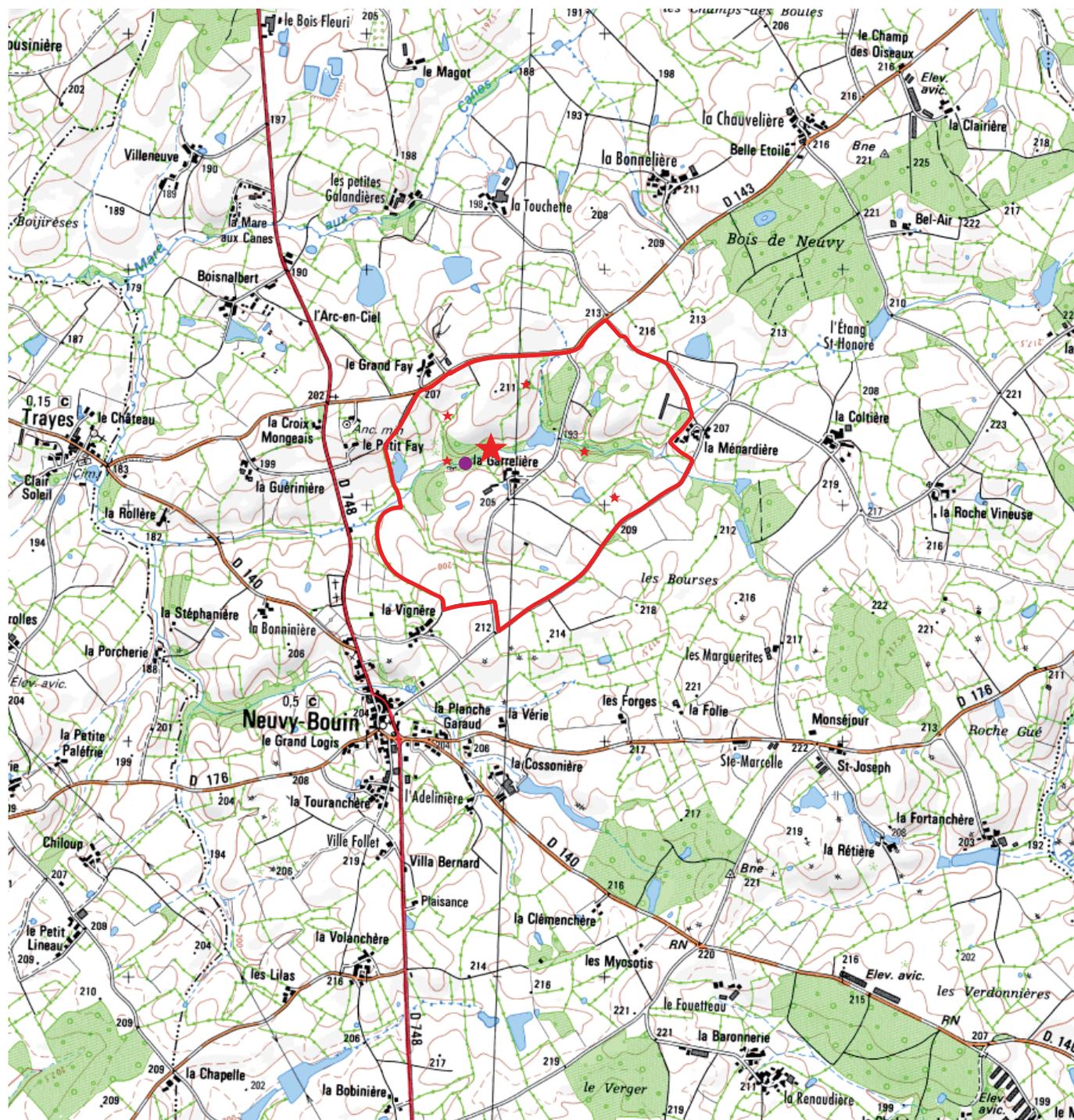
4 - Bloc isolé à l'Aubertière à proximité immédiate du village de Vernoux-en-Gâtine

5 - Vieille haie de frênes plessée (l'Absie)

6 - Bloc isolé « végétalisé » (l'Absie)



Projet de classement des chaos granitiques de Gâtine poitevine Site de la vallée de la Garrelière



 Périmètre du projet de classement des chaos granitiques de Gâtine poitevine
Site de la vallée de la Garrelière

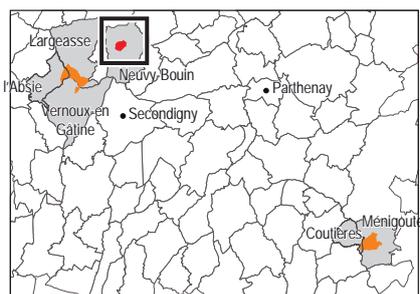
 Localisation des chaos granitiques et des blocs isolés remarquables

 Site classé du Rocher branlant (31 mai 1910)

1/25 000

Extrait du scan25 IGN

6.2 Site de la Garrelière



Surface de 110 hectares
Commune de Neuvy-Bouin

Le très bel ensemble de chaos de blocs de granit de la Garrelière se positionne dans le fond du vallon du ruisseau éponyme, sous-affluent de l'Ouine qui se jette elle-même dans la Sèvre Nantaise. Les lieux, bien que privés, restent ouverts au public ; le rocher branlant est signalé à partir de la route départementale et jouit d'une certaine notoriété compte tenu de la variété de forme des blocs présents (cf étude morphologique). Outre le rocher branlant (la quatrième « merveille » des Deux-sèvres), les lieux recèlent également un bloc ressemblant, de manière frappante, à une grosse coquille Saint-Jacques. Ce site est circonscrit, de crête à crête, autour du chaos granitique de la Garrelière, appelé localement « Bois de l'Hermitte ». Là encore, le périmètre tente de se caler sur des éléments tangibles, comme les routes et les chemins.

NB : Le Rocher branlant de la Garrelière a été classé au titre de la loi du 21 avril 1906 par arrêté ministériel du 31 mai 1910.

Les Rochers branlants de la Chevalerie et de la Morelière ont été intégrés dans le présent projet de classement (site de la vallée de la Vonne).

Le Rocher branlant dit « Merveille » de Hérisson, a été classé au titre de la loi du 21 avril 1906 sur la commune de Pougne-Hérisson, par arrêté ministériel du 8 juin 1909. Ce site classé ne fait pas l'objet d'une extension compte-tenu de son enclavement dans le village de Hérisson.



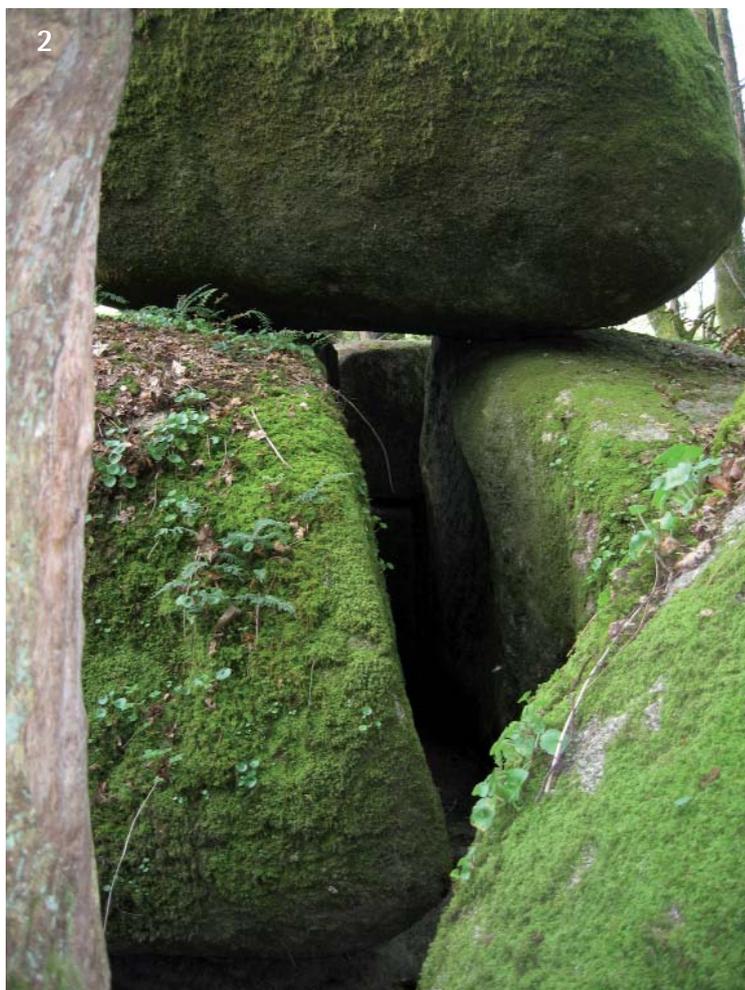
Périmètre du projet de classement des chaos granitiques de Gâtine poitevine
Site de la vallée de la Garrelière

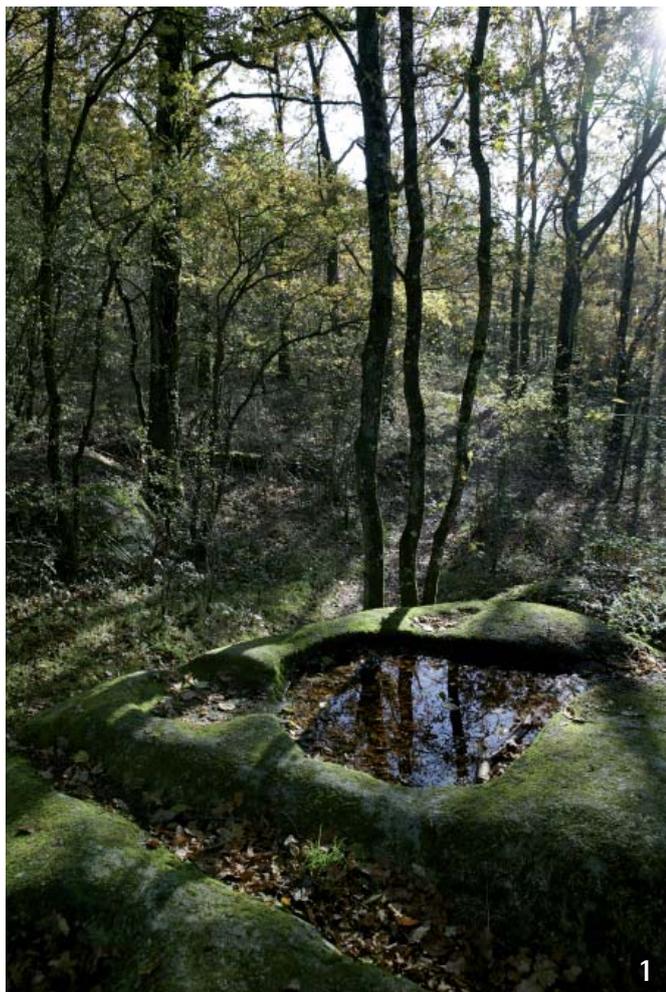
Extrait de la BD ortho IGN



1 - « La coquille Saint-Jacques », gros bloc spectaculaire du chaos de la Garrelière (Neuvy-Bouin)

2 - Passage du ruisseau de la Garrelière sous les blocs (Neuvy-Bouin)





1 - Rocher dit « le bénitier » aux abords immédiats du chaos de la Garrelière (Neuvy-Bouin)

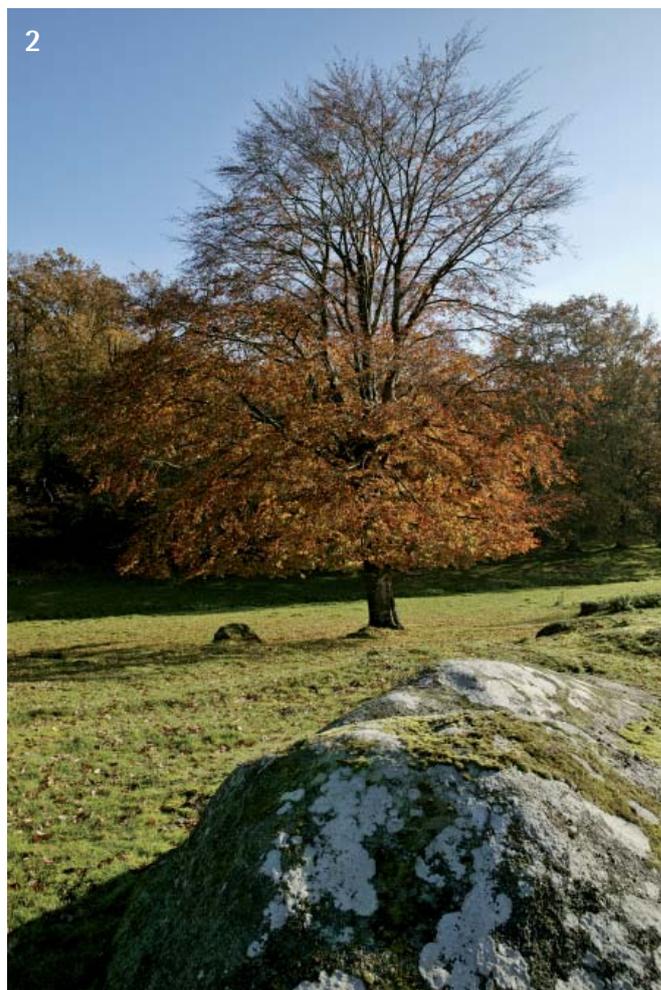
2 - Rocher branlant de la Garrelière, classé le 31 mai 1910 (Neuvy-Bouin)



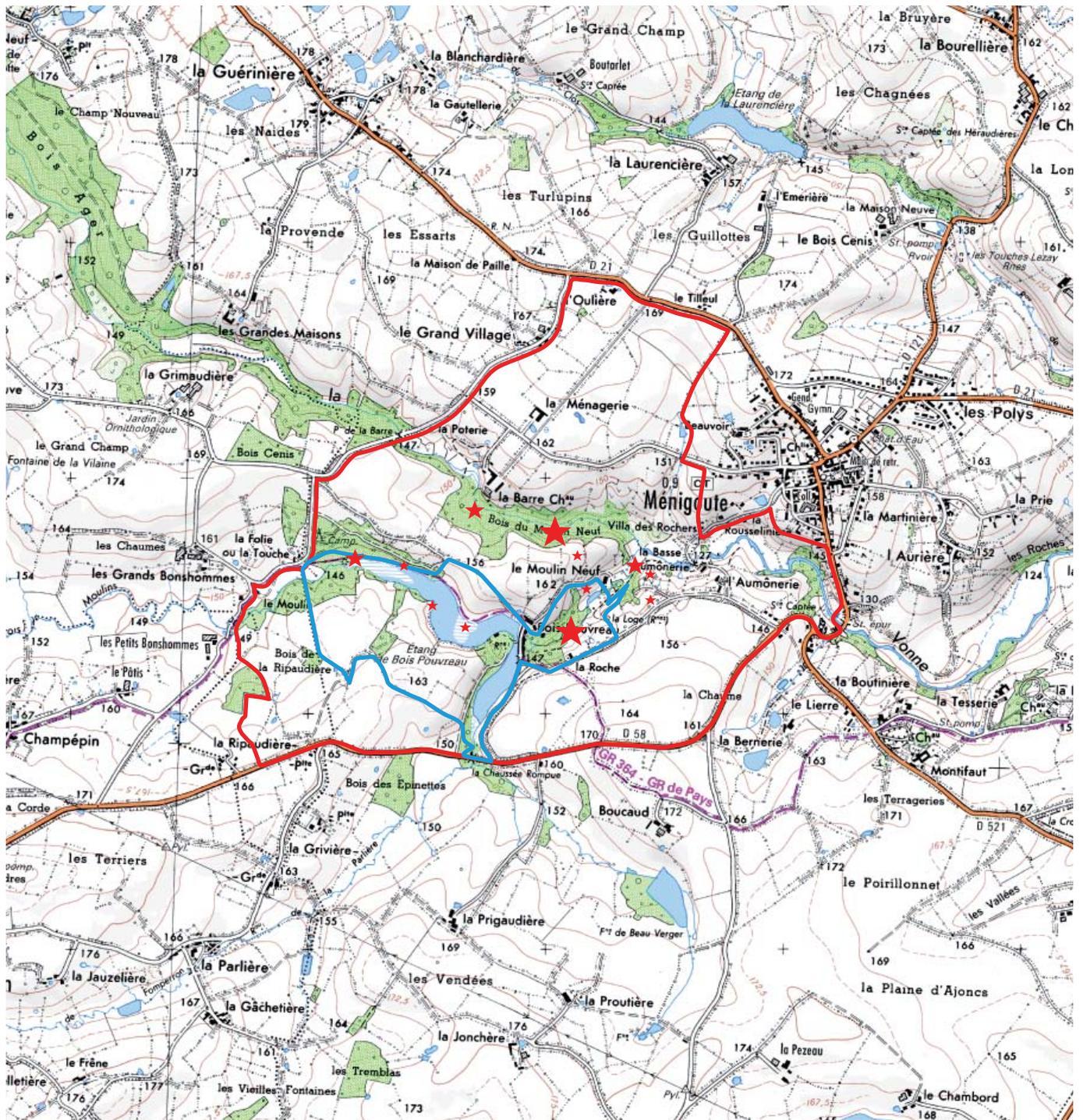


*1 - Blocs isolés aux abords du chaos, sur les flancs du val-
lon de la Garrelière (Neuvy-Bouin)*

*2 - Abords du chaos de la Garrelière : blocs isolés et hêtre
remarquable (Neuvy-Bouin)*



Projet de classement des chaos granitiques de Gâtine poitevine
 Site de la vallée de la Vonne et de l'étang de Bois Pouvreaux



 Périmètre du projet de classement des chaos granitiques de Gâtine poitevine
 Site de la vallée de la Vonne et de l'étang de Bois Pouvreaux

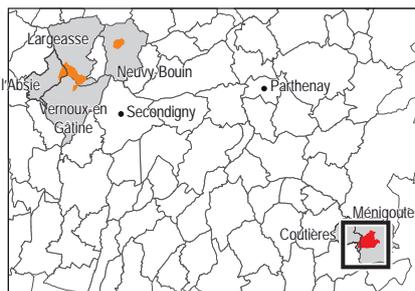
 Localisation des chaos granitiques et des blocs isolés remarquables

 Site inscrit de l'étang de Bois Pouvreaux (4 avril 1946)

1/25 000

Extrait du scan25 IGN

6.3 Site de la vallée de la Vonne et de l'étang de Bois Pouvreau

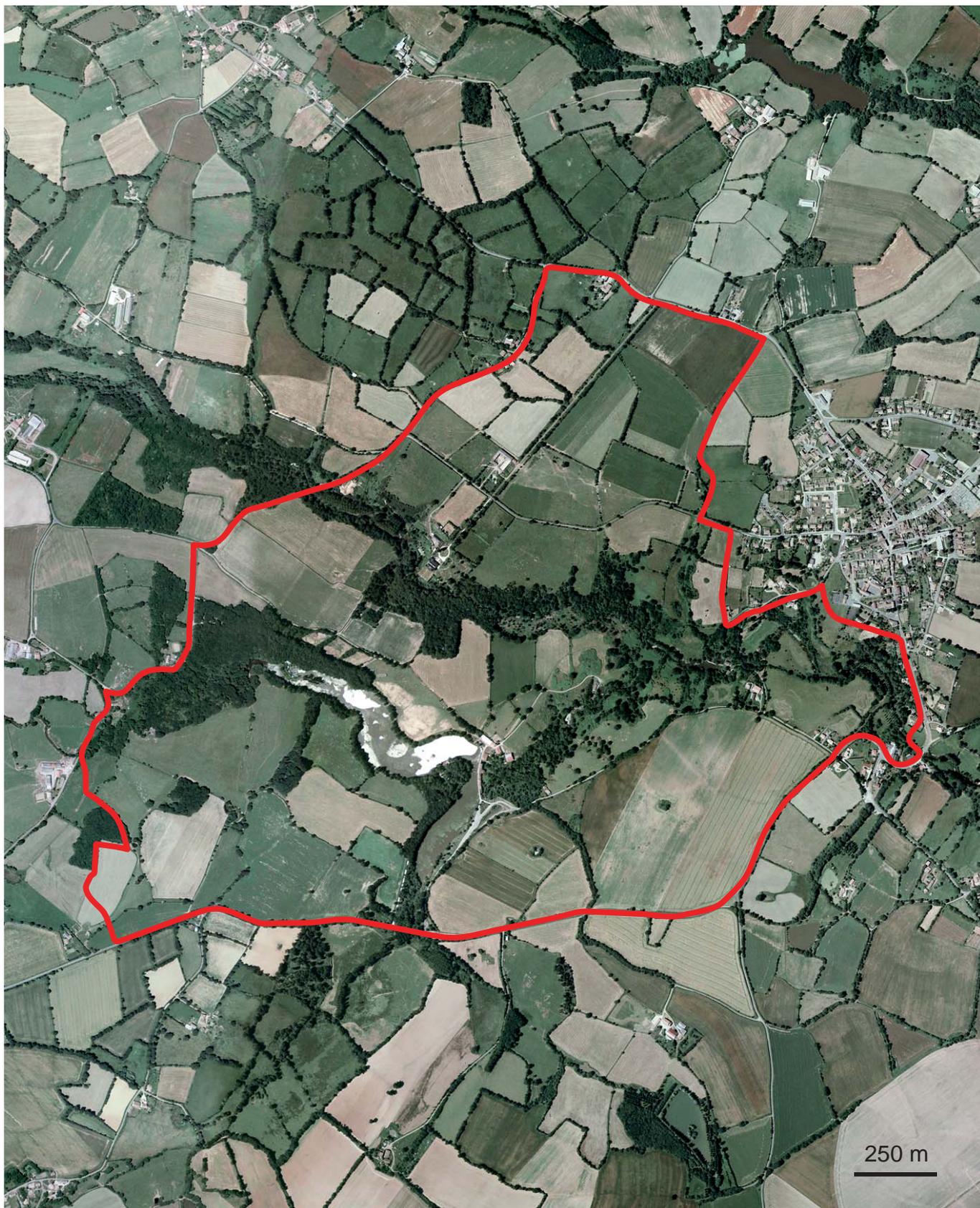


Surface de 315 hectares
Communes de Couzières et Ménigoute

La Vonne est le principal affluent du Clain et fait partie du bassin versant de la Vienne. Nous sommes en effet ici sur les franges orientales du Massif Armoricain, en limite du bassin sédimentaire Ligéro-parisien du département des Deux-Sèvres, à une trentaine de kilomètres seulement de la capitale régionale Poitiers. La Vonne et son affluent, la rivière des Trois-Moulins, servent d'assise à ce site, ainsi que l'étang de Bois-Pouvreau. Les deux chaos de blocs de granit se trouvent en amont du Moulin Neuf, sur la rivière des Trois-Moulins, ainsi que sur la Vonne, en amont de la confluence entre les deux rivières.

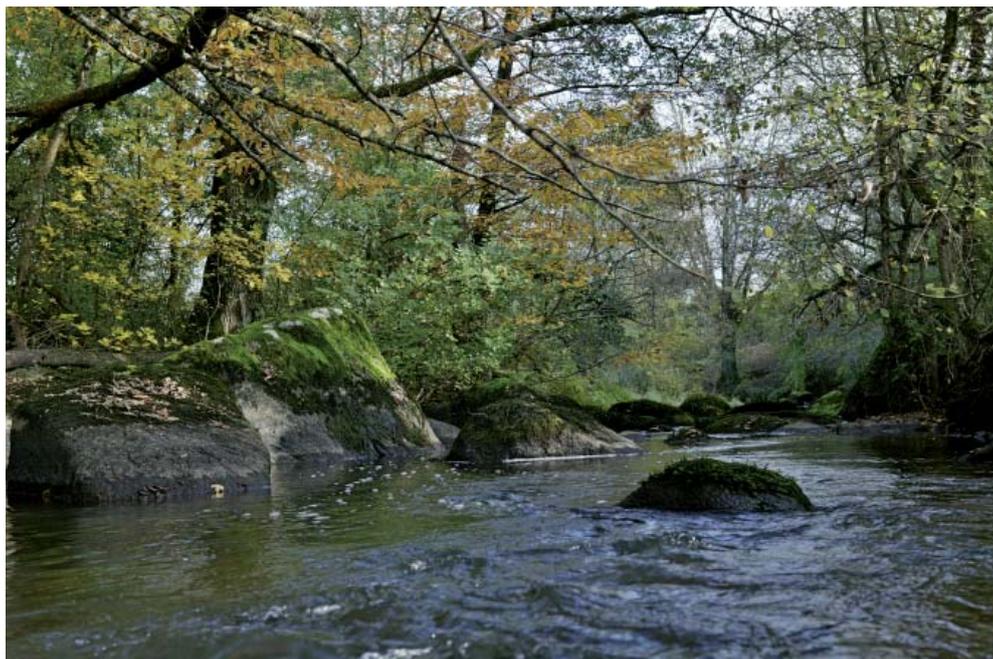
Quelques spectaculaires rochers affleurent également en amont de l'étang, sur les rives mêmes du plan d'eau. L'étang a fait l'objet d'aménagement sur ses parties les plus accessibles. En son extrémité sud issue du ruisseau de la Parlière, ses rives sont dédiées à la pêche, sous-boisement côté ouest et en milieu très ouvert côté est. Le site est signalé à partir de la route départementale. En son extrémité amont, à l'ouest, les aménagements sont plus discrets malgré la présence du terrain de camping intercommunal, très sommairement équipé et resté de manière heureuse dans l'esprit d'une aire naturelle de camping et de caravanning. Le périmètre reprend les lignes de crête, en se calant sur les routes. Les limites de ce site ont été notoirement étendues lors de l'inspection générale qui a eu lieu sur place le 18 avril 2007, notamment vers le nord pour prendre en considération l'axe monumental du château de la Barre, ainsi que vers l'est (aval de la Vonne) pour protéger la vallée encaissée, positionnée immédiatement en contrebas du village de Ménigoute (voir photographies p 80 et 81).

NB : L'étang du Bois-Pouvreau, les ruines du château féodal, le vieux moulin et leurs abords ont été inscrits au titre de la loi du 2 mai 1930, par arrêté ministériel du 4 avril 1946.



Périmètre du projet de classement des chaos granitiques de Gâtine poitevine
Site de la vallée de la Vonne et de l'étang de Bois Pouvreau

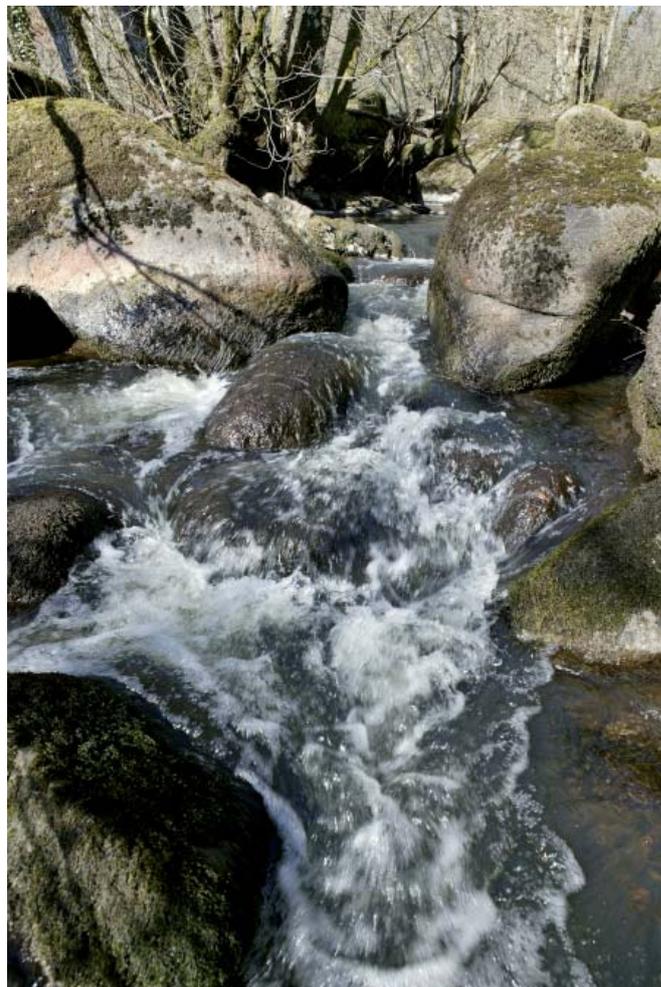
Extrait de la BD ortho IGN

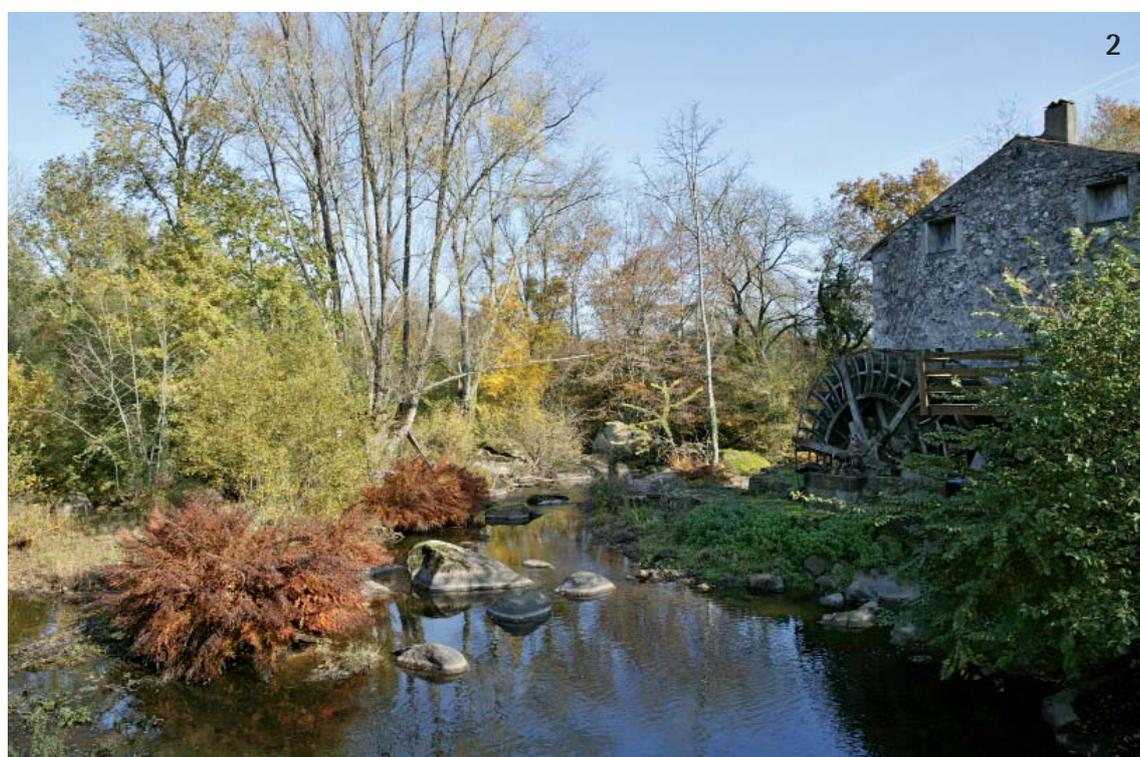
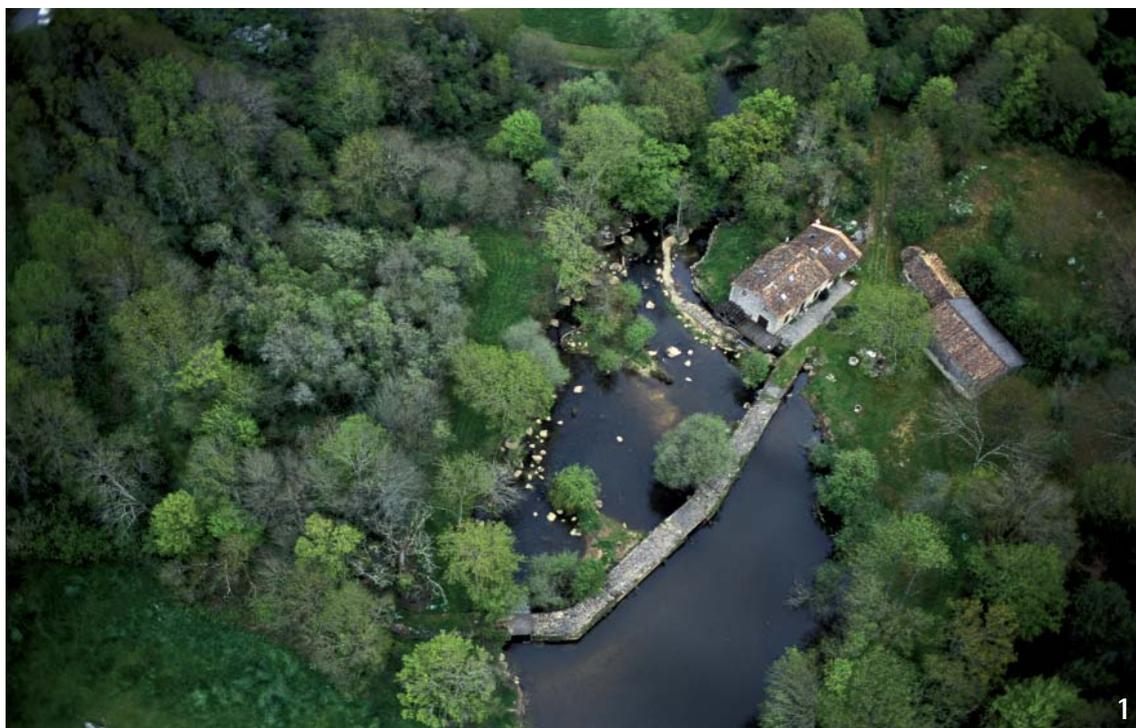


Vision automnale du cours de la Vonne (Ménigoute)

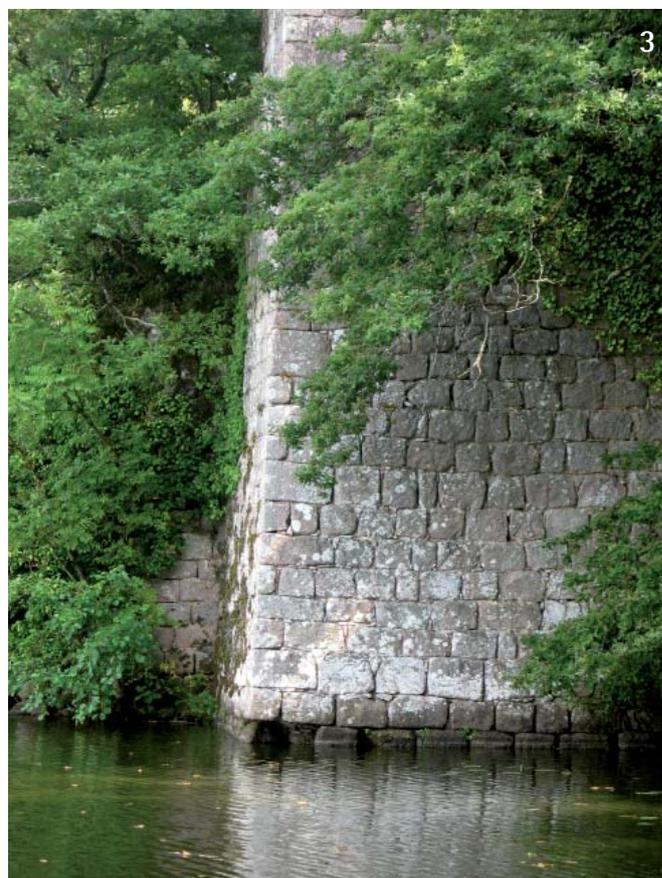


*Ci-dessus : Osmonde royale (Ménigoute)
Ci-contre : Vision hivernale de la Vonne (Ménigoute)*





1 - *Vue aérienne oblique du moulin et de la chaussée de la Basse Aumerie, sur la Vonne (Ménigoute)*
2 - *Moulin de la Basse Aumerie, sur la Vonne (Ménigoute)*



- 1 - Chaussée - digue de l'étang de Bois Pouvreau
(Ménigoute)*
- 2 - Vue de l'étang de Bois Pouvreau, d'où émergent des
blocs de granit isolés (Ménigoute)*
- 3 - Base des ruines du château de Bois Pouvreau, les
pieds dans l'étang (Ménigoute)*

Vue aérienne oblique du site, au premier plan le Moulin neuf et le chaos sous boisement, au second plan, l'étang de Bois Pouvreau (Ménigoute)

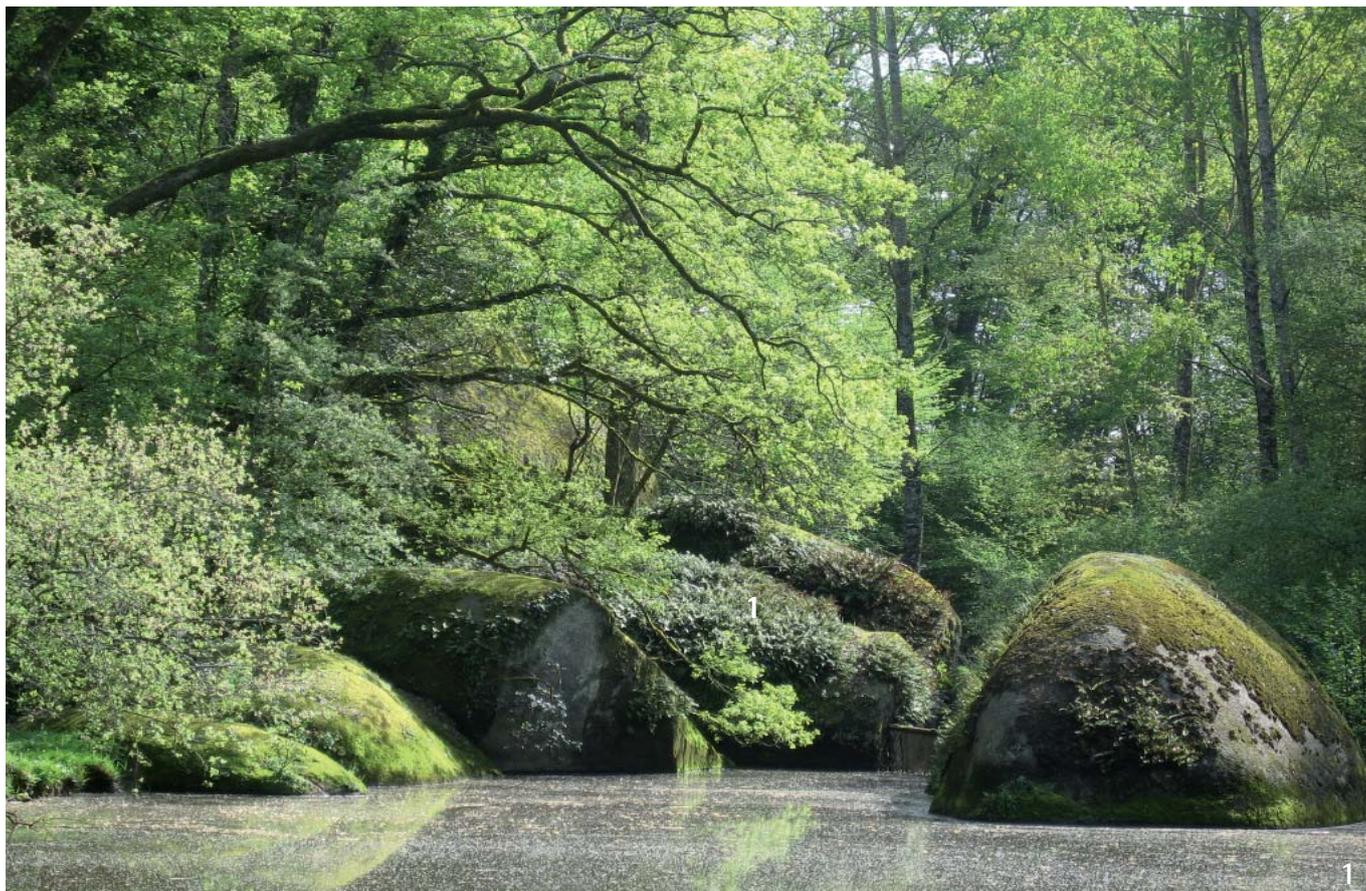


Vue aérienne oblique de la confluence du ruisseau des Trois moulins et de la Vonne, en contrebas du village de Ménigoute



Bocage de haies basses et d'abres de haut-jet sur la crête dominant la confluence du ruisseau des Trois Moulins et de la Vonne (Ménigoute)





- 1 - Gros blocs de granit en partie amont de l'étang de Bois Pourveau (Ménigoute)*
2 - Chaos dit du « Moulin neuf » - ruisseau des Trois Moulins (Ménigoute)
3 - Ouvrages hydrauliques anciens au Moulin neuf (Ménigoute)



1 - Silhouette du village de Ménigoute vue de l'accès au Moulin Neuf (en bas de côteau, la confluence du ruisseau des Trois Moulins et de la Vonne)

2 - Rochers à proximité du Moulin neuf (Ménigoute)





*Terrasse du château de la Barre
surplombant la Vonne (Ménigoute)*



*Allée monumentale, entrée du
château de la Barre (Ménigoute)*



*Grand axe du château de la Barre
(Ménigoute)*

7

Conclusion



L'objet de ce rapport de présentation était de définir et d'illustrer la richesse patrimoniale que représentent les chaos granitiques de Gâtine poitevine réunis sur un site de 837 hectares et répartis en trois entités ayant des caractéristiques paysagères et géomorphologiques communes.

Ces lieux d'exception font partie du patrimoine du Poitou-Charentes et permettent de compléter le réseau des sites classés et inscrits du département des Deux-Sèvres.

Reconnaissant leur caractère remarquable, sites relevant à la fois du patrimoine scientifique, légendaire et pittoresque, l'Etat se devait de classer les chaos granitiques de Gâtine poitevine au titre des articles L.341-1 et suivants du Code de l'environnement. Ce classement permettra également d'assurer la sauvegarde de ce patrimoine et garantira la plus grande pérennité possible à l'intention de protection.

La mesure envisagée paraît en effet la plus adaptée, compte tenu du niveau d'intérêt du site, des atteintes possibles, mais aussi de la relative souplesse de gestion qu'offre cet outil juridique puisqu'il s'agit, dans tous les cas, d'une gestion au cas par cas, dans l'esprit d'une conservation de l'aspect des lieux (cf article L.341-10 du Code de l'environnement).

L'enquête administrative permet à chacun d'exprimer son point de vue, à la fois sur l'objet du classement, ainsi que sur le périmètre du site classé. Elle pourra conduire à des adaptations de ce périmètre sous réserve que les arguments mis en avant soient justifiés au regard des critères qui ont motivé le classement. Ces modifications ne peuvent aboutir qu'à une réduction de l'emprise du site classé et non l'inverse.

Bibliographie

Étude géomorphologique

BOBIN (Robert) 1926. *La Gâtine. Etude de géographie.*
Niort, A. Chiron, 228 p.

COMBES (Jean) & LUC (Michel) [coordinateurs] 1980. *Les Deux-Sèvres. Etude géographique.*
Saint-Jean-d'Angély, Bordessoules, 384 p.

DUPIN (Claude-Etienne) 1804. *Mémoire statistique du département des Deux-Sèvres.*
Paris, La République, 306 p.

FÉRRÉ (André) 1929. *Les marges méridionales du massif de l'Ouest (Poitou, Pays vendéens, Basse-Loire). Leçons de géographie régionale.*
Paris, Presses Universitaires de France, 191 p.

JEAN-LOUIS (Philippe) 1999. *L'évolution historique des paysages régionaux. In Inventaire des paysages de Poitou-Charentes. 1 : Le paysage à l'échelle régionale.*
Poitiers, CREN Poitou-Charentes, p. 13-24.

JOANNE (Adolphe) 1908. *Géographie du département des Deux-Sèvres.*
Paris, Hachette, 62 p.

LUKOMSKI (Théophile) 1863. *Petit dictionnaire statistique et historique des communes du département des Deux-Sèvres.*
Niort, De Favre, 268 p.

MALTE-BRUN (Victor-Adolphe) 1882. *Le département des Deux-Sèvres.*
Paris, Bastion, 69 p. [réédition de 1988]

PERET (Jacques) 1998. *Les paysans de Gâtine poitevine au XVIIIème siècle.*
La Crèche (Pays d'histoire), Geste, 285 p.

PONCET (Didier) 2004. *Cadre naturel. In La vallée du Thouet.*
La Crèche, Geste, p. 26-68.

WELSCH (Jules) 1925. *Les régions naturelles du Poitou dans les départements des Deux-Sèvres et de la Vienne.*
Poitiers, Imprimerie Moderne, 22 p.

GABILLY (J.) 1978. *Poitou - Vendée - Charentes.*
Paris, Masson (Guides géologiques régionaux), 200 p.

COUVREUR (Gérard) & LE GUEN (Gilbert) 1990. *Bretagne.*
Paris, Masson (Guides géographiques régionaux), 235 p.

DEMARCO (Gérard) 1973. *Lyonnais - Vallée du Rhône.*
Paris, Masson (Guides géologiques régionaux), 175 p.

DURAND (Serge) & LARDEUX (Hubert) 1985. *Bretagne.*
Paris, Masson (Guides géologiques régionaux), 209 p.

ELLER [von] (Jean-Pierre) 1976. *Vosges - Alsace.*
Paris, Masson (Guides géologiques régionaux), 182 p.

GODARD (Alain) 1977. *Pays et paysages du granite. Introduction à une géographie des domaines granitiques.* Paris, Presses Universitaires de France (Le géographe), 232 p.

GODARD (Gaston), CHEVALIER (Michel), BOUTON (Pascal) et MOUROUX (Bernard) 1994. *Un fleuve yprésien du Berry à la Vendée, témoin de l'évolution paléogéographique et tectonique du centre-ouest de la France au Cénozoïque.* Géologie de la France. (4) : 35-56.

PONCET (Didier) 1995. *Les chaos granitiques du Pays de Gâtine, élément fondamental du patrimoine géologique des Deux-Sèvres.* Deux-Sèvres Nature Environnement. 24 (2-3) : 20-32.

RAT (Pierre) 1972. *Bourgogne - Morvan.* Paris, Masson (Guides géologiques régionaux), 174 p.

ROUIRE (Pierre) & ROUSSET (Claude) 1973. *Causses - Cévennes - Aubrac.* Paris, Masson (Guides géologiques régionaux), 183 p.

VIGNEAUX (Michel) 1975. *Aquitaine occidentale.* Paris, Masson (Guides géologiques régionaux), 223 p.

ANDRAULT (Jean-Pierre) 2004. *Les Deux-Sèvres monumentales et naturelles. III : Parthenay et la Gâtine.* Prahecq, Patrimoines & Médias, 149p.

COMITE DEPARTEMENTAL DE LA RANDONNEE PEDESTRE 1996. *Pays de Gâtine en Deux-Sèvres. 60 randonnées pédestres, équestres et VTT.* Parthenay, CDRP Deux-Sèvres, 96 p.

CHEGARAY (Laurence) 1997. *Visions de chaos en bloc.* L'Actualité Poitou-Charentes. (35) : 45-47.

CPIE DU PAYS DE GATINE POITEVINE s.d. *Sentier de découverte de Bois Pouvreau.* Ménigoute, Communauté de Communes du Pays Ménigoutais, 16 p.

DOUTRE (Sandrine) 1996. *Etude sur la mise en valeur des sites granitiques.* Pays de Gâtine. Inédit, 43 p. [rapport de stage effectué au Syndicat Mixte d'Action et d'Expansion de la Gâtine (Parthenay) dans le cadre du DESS « Aménagement du Territoire et Développement Economique Local » (Poitiers)]

DURAND (Bernadette) 1991. *Ménigoute et son canton. Autrefois.* Bressuire, Jolly, 109 p.

FRANCE TELECOM 1995. *Le site du Rocher Branlant.* In Annuaire des Deux-Sèvres (Mieux connaître les Deux-Sèvres) : 61.

LUCAS (Gildas), VILIS (Yannis), GRILLET (Pierre) et DUGLEUX (Sébastien) 1996. *Le Jardin des Chirons et son projet.* Inédit, 47 p. [rapport final d'une étude réalisée pour le Syndicat Mixte d'Action et d'Expansion de la Gâtine (Parthenay) par le cabinet ID PLUS (Moncontour)]

PACHER (Maurice) & POUILLOUX (Thierry) 2003. *Fantastiques Deux-Sèvres. A la découverte des êtres imaginaires et légendaires.* Niort, Conseil Général des Deux-Sèvres / La Crèche, Geste Editions, 71 p.

POIGNAT (Maurice) & BERNIER (Michel) 1993. *Les Deux-Sèvres autrefois. De 1850 à 1914.*
Lyon, Horvath (Vie quotidienne autrefois), 159 p.

PONCET (Didier) 1998. *Inventaire des sites et des espaces naturels d'intérêt géologique et géomorphologique en Poitou-Charentes.*
Journées Régionales du Patrimoine Géologique, Vannes, 27, 28 et 29 novembre 1998 [résumé + poster].

PONCET (Didier) 2002. *Chroniques en sous-sol. Guide du patrimoine géologique du Poitou-Charentes.*
Poitiers, CREN Poitou-Charentes, 88 p.

PONCET (Didier) 2003. *Géologie en Deux-Sèvres.*
Niort, Conseil Général des Deux-Sèvres [poster].

PONCET (Didier) & HANTZPERGUE (Pierre) 1994. *Itinéraire en Deux-Sèvres.*
Strate. (5) : 14-15.

PONCET (Didier), FONTENEAU (Laurent) et SAUVAGE (Philippe) 2000. *L'inventaire des sites et des espaces naturels d'intérêt géologique et géomorphologique en Poitou-Charentes, un nouvel outil de connaissance du patrimoine naturel régional.*
Cahiers Techniques de Poitou-Charentes. (2) : 49-55.

Étude mythologique

ANONYME 1926. *Environs de Clessé (Deux-Sèvres). Etangs de l'Olivette et des Mottes. La Chapelle-aux-Druides [compte-rendu d'une excursion organisée le 7 avril 1925].*
Mémoire de la Société de Vulgarisation des Sciences Naturelles des Deux-Sèvres. VII : 50-55.

ARNAULD (Charles) 1843. *Monuments religieux, militaires et civils du Poitou.*
Département des Deux-Sèvres. Niort, Robin, - p.

BONNEAU (Frédéric) 1900. *Notre-Dame-de-Pitié. Esquisse historique et légendaire.*
Le Pays Poitevin. (14) : 107-109.

BRILLAUD (Marcel) 1935. *Sur les chemins de la Gastine. Le Boussignou et sa légende.*
Revue du Bas-Poitou : 178-191.

COLLE (Jean-Robert) 1952a. *Les lieux de culte préhistorique en Gâtine.*
Les Pays de l'Ouest. (7) : 20-23.

COLLE (Jean-Robert) 1952b. *La préhistoire en Gâtine.*
Bulletin de la Société Historique et Scientifique des Deux-Sèvres. IX : 245-261.

DESAIVRE (Léo) 1905. *Pèlerinage du Pas de la Vache (pierre à bassins).*
Revue des Traditions Populaires. XX (10) : 394-395.

DROCHON (Jean-Emmanuel) 1881. *Notice historique sur Notre-Dame-de-Pitié.*
Poitiers, Oudin. - p.

DUMERCHAT (Frédéric) 1994. *De Saint-Bodet et du Boussignoux à Largeasse.*

In Gâtine et Thouarsais mythologiques. La Crèche, Geste Editions : 17-18.

DUPIN (Claude-Etienne) 1804. *Mémoire statistique du département des Deux-Sèvres.*
Paris, la République, 306 p.

GABILLAUD (N.) 1910. *Les rochers à cupules de la Sèvre nantaise.*
L'Homme Préhistorique. (10) : 289-305.

GELIN (Henri) 1886. *De l'origine des pierres branlantes.*
Bulletin de la Société de Statistiques des Deux-Sèvres. VI (2) : 286-291.

GERMOND (Georges) 1980. *Inventaire des mégalithes de France. 6 : Deux-Sèvres.*
Paris, CNRS, 290 p.

GERMOND (Georges) 2001. *Les Deux-Sèvres préhistoriques.*
La Crèche, Geste, 315 p.

GRILARD (V.) 1926. *Sanxay et environs de Ménigoute [compte-rendu d'une excursion organisée le 26/04/1925].*
Mémoire de la Société de Vulgarisation des Sciences Naturelles des Deux-Sèvres. VII : 36-42.

LEDAIN (Bélisaire) 1876. *La Gâtine historique et monumentale.*
Paris, J. Claye, 408 p.

LEDAIN (Bélisaire) s.d. *Parthenay (Deux-Sèvres)*
In Paysages et monuments du Poitou. Les Deux-Sèvres. Paris, VII : 1-32.

MATHIEU (Roger) 1993. *Roches à cavités et mythologie.*
Bulletin de la Société Mythologique Française. (167) : 29-43.

PILLARD (Guy) 1978. **Mythologie des Deux-Sèvres.**
Poitiers, Brissaud, 272 p.

POIGNAT (Maurice) 1984a. *Histoire des communes des Deux-Sèvres. Le pays du Bocage.*
Niort, Terroir, 363 p. 34

POIGNAT (Maurice) 1984b. *Histoire des communes des Deux-Sèvres. Le pays de Gâtine. 1 : Mazières-en Gâtine. Secondigny. Thénezay.*
Niort, Terroir, 300 p.

POIGNAT (Maurice) 1984c. *Histoire des communes des Deux-Sèvres. Le pays de Gâtine. 2 : Parthenay. Saint Jouin-de-Marnes.*
Niort, Terroir, 293 p.



Annexe

Sites classés dans le département des Deux-Sèvres
 au titre de l'article L. 341-2 du Code de l'Environnement
 (ex lois du 21 avril 1906 et du 2 mai 1930)

| Communes concernées | Dénomination du site | Date du décret ou de l'arrêté |
|---|--|---|
| Amuré, Arçais, Bessines, Coulon, Frontenay Rohan-Rohan, Magné, Niort, Saint-Georges-de-Rex, Saint-Hilaire-la-Palud, Sansais, le Vanneau-Irleau (concerne également 2 communes en Charente-Maritime et 11 communes en Vendée) | Site du Marais Mouillé Poitevin | 9 mai 2003 NB: abroge le décret du 18 février 1981 |
| Breuil sous Argenton | Vallée de l'Argenton : Rocher du Corbeau et Côteau des Gogues | 3 juillet 1942 |
| Celles-sur-Belle | Cimetière de Verrines | 14 juin 1939 |
| Moutiers sous Argenton | Vallée de l'Argenton : Coteau des Vimeurs | 30 juin 1950 |
| Cérizay | Goure d'Or | 8 juin 1909 |
| Exireuil, Nanteuil | Puits d'Enfer | 18 novembre 1927 |
| Germond-Rouvre | Rochers de la Chaise | 31 mai 1910 |
| Marigny | Chêne vert | 8 août 1931 |
| Mauléon | Rocher du Pyrôme | 8 juin 1909 |
| Melle | Grottes et Mines de Loubeau | 10 juin 1910 |
| Neuvy-Bouin | Pierre branlante de la Garrelière | 31 mai 1910 |
| Niort | Chêne de Saint-Liguaire (disparu) | 31 mars 1910 |
| Parthenay | Rochers du Thouet Rue de la Vau et rue Saint Jacques | 8 juin 1909 5 juillet 1944 |
| Pougne-Hérisson | Merveille de Hérisson (pierre) | 8 juin 1909 |
| Saint-Jouin de Marnes | La Motte | 8 juin 1909 |
| Saint-Maixent l'Ecole | Allées et Promenades | 15 juin 1932 |
| Souigné | Pierre au Diable (disparu) | 8 juin 1909 |
| Taizé | Butte de Moncoué | 8 juin 1909 |
| Tourtenay | Pigeonnier et ses abords | 25 mai 1973 |

Sites inscrits dans le département des Deux-Sèvres
 au titre de l'article L. 341-1 du Code de l'Environnement
 (ex lois du 2 mai 1930)

| Communes concernées | Dénomination du site | Date de l'arrêté |
|--|---|--|
| Adilly, Chatillon sur Thouet | Etang de Sunay | 4 avril 1946 |
| Aiffres | Cimetière | 4 janvier 1939 |
| Amailloux | Château de Tennessus | 4 avril 1946 |
| Augé | Abords de l'église | 13 juillet 1939 |
| Beauvoir sur Niort | Moulin de Rimbault | 10 avril 1975 |
| Breuil sous Argenton, Massais, Moutiers sous Argenton | Vallée de l'Argenton | 3 juillet 1942 |
| Chantecorps | Etang des Châteliers | 6 avril 1946 |
| La Chapelle Bertrand | Etang de l'Orgère et ses abords | 4 mai 1946 |
| Exoudun | Ensemble formé par le bourg | 6 février 1979 |
| Lhoumois | Château de la Rochefaton et son parc | 4 avril 1946 |
| Ménigoute | Etang du Bois Pouvreau, ruines du château féodal, vieux moulin et leurs abords | 4 avril 1946 |
| Niort | Place de la Brèche Quartiers anciens Abords de la rue Saint-Jacques et de la rue de la Vau Ville basse | 24 janvier 1944 7 novembre 1979 15 mai 1943 11 mai 1944 |
| Parthenay | Anciennes fortifications (1) Anciennes fortifications (2) | 23 juin 1944 2 mars 1945 |
| La Peyratte, Gourgé | Forge à Fer | 4 avril 1946 |
| Saint Aubin le Cloud | Parc et Château du Theil | 4 avril 1946 |
| Saint Jacques de Thouars, Sainte Radegonde | Cascade de la Gouraudière | 6 décembre 1932 |
| Thouars, Saint Jean de Thouars, Saint Jacques de Thouars | Vallée du Thouet et abords du château | 25 avril 1974 |



Crédit photos :
Thierry Degen - DIREN Poitou-Charentes
Sylvain Provost - DIREN Poitou-Charentes
Denis Poncet - Centre d'interprétation géologique du
Thouarsais
Fabienne Raynard - Centre d'interprétation géolo-
gique du Thouarsais
Philippe Ferret - Photographe

Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**

Direction régionale de l'environnement
de Poitou-Charentes
14, boulevard Chasseigne
BP 80955 - 86038 Poitiers cedex
Tél. 33 (0)5 49 50 36 50
Fax. 33 (0)5 49 50 36 60